



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Social Affairs, Science and Technology

Chair:

The Honourable MICHAEL KIRBY

Thursday, October 23, 2003

Issue No. 25

First and last meeting on:

Bill S-3, An Act to amend the National Anthem
to include all Canadians

INCLUDING:
THE THIRTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-3)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Affaires sociales, des sciences et de la technologie

Président:

L'honorable MICHAEL KIRBY

Le jeudi 23 octobre 2003

Fascicule n° 25

Première et dernière réunion concernant:

Le projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur l'hymne
national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes

Y COMPRIS:
LE TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi S-3)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Michael Kirby, *Chair*

The Honourable Marjory LeBreton, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Léger
* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Cook	Morin
Cordy	Robertson
Fairbairn, P.C.	Roche
Keon	Rossiter

** Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE

Président: L'honorable Michael Kirby

Vice-présidente: L'honorable Marjory LeBreton

et

Les honorables sénateurs:

Callbeck	Léger
* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Cook	Morin
Cordy	Robertson
Fairbairn, c.p.	Roche
Keon	Rossiter

** Membres d'office*

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, June 10, 2003:

The question then being put on the motion of the Honourable Senator Poy, seconded by the Honourable Senator Banks, for the second reading of Bill S-3, it was adopted on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Poy moved, seconded by the Honourable Senator Pépin, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 10 juin 2003:

La motion de l'honorable sénateur Poy, appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-3, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Poy propose, appuyée par l'honorable sénateur Pépin, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA Thursday October 23, 2003
(37)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at 11:08 p.m., this day, in room 256-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Michael Kirby, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Cook, Corby, Fairbairn, P.C., Kirby, Robertson (6).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, June 10, 2003, the committee began its study on the Bill S-3, An Act to amend the National Anthem Act to include all Canadians.

WITNESSES:

From the Senate of Canada:

The Honourable Senator Vivienne Poy;

Carole Reichert, Researcher, Office of the Honourable Senator Vivienne Poy.

As an individual:

Helmut Kallmann, Former Music Librarian.

From the Famous 5 Foundation:

Frances Wright, President;

Jeanne d'Arc Sharp, Member.

From the National Council of Women of Canada:

Catharine Laidlaw-Sly, President.

From the Dominion Institute:

Rudyard Griffiths, Executive Director.

Senator Vivienne Poy made a presentation and answered questions.

Frances Wright, Jeanne d'Arc Sharp, Catharine Laidlaw-Sly and Helmut Kallmann each made a presentation.

France Wright, Helmut Kallmann and Catharine Laidlaw-Sly answered questions.

At 12:19 p.m., the committee recessed.

At 12:26 p.m., the committee resumed.

Rudyard Griffiths made a presentation and answered questions.

The Honourable Senator Callbeck moved — That the committee dispense with clause-by-clause consideration of Bill S-3, An Act to amend the National Anthem Act to include all Canadians and;

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 23 octobre 2003
(37)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 11 h 08, dans la salle 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Michael Kirby (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Callbeck, Cook, Corby, Fairbairn, c.p., Kirby et Robertson (6).

Aussi présente: De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas.

Également présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 10 juin 2003, le comité entreprend son étude du projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes.

TÉMOINS:

Du Sénat du Canada:

L'honorable sénateur Vivienne Poy;

Carole Reichert, recherchiste, bureau de l'honorable sénateur Vivienne Poy.

À titre personnel:

Helmut Kallmann, ancien musicothécaire.

De la Fondation Famous 5:

Frances Wright, présidente;

Jeanne d'Arc Sharp, membre.

Du Conseil national des femmes du Canada:

Catharine Laidlaw-Sly, présidente.

Du Dominion Institute:

Rudyard Griffiths, directeur exécutif.

Le sénateur Vivienne Poy fait une déclaration puis répond aux questions.

Frances Wright, Jeanne d'Arc Sharp, Catharine Laidlaw-Sly et Helmut Kallmann font chacun une déclaration.

Frances Wright, Helmut Kallmann et Catharine Laidlaw-Sly répondent aux questions.

À 12 h 19, le comité interrompt sa séance.

À 12 h 26, le comité reprend ses travaux.

Rudyard Griffiths fait une déclaration puis répond aux questions.

L'honorable sénateur Callbeck propose — Que le comité saute l'étude article par article du projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes et;

That the Chair report the bill without amendments today.

Que le président fasse rapport aujourd'hui du projet de loi sans amendement.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

At 12:41 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

À 12 h 41, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, October 23, 2003

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

THIRTEENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-3, *An Act to amend the National Anthem Act to include all Canadians*, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, June 10, 2003, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 23 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de présenter son

TREIZIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi S-3, *Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes*, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 10 juin 2003, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

MICHAEL KIRBY

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 23, 2003

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to which was referred Bill S-3, to amend the National Anthem Act to include all Canadians, met this day at 11:08 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Michael Kirby (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we are here to consider Bill S-3, which is Senator Poy's private member's bill to amend the National Anthem Act. We have a several witnesses this morning, so let us try to use our time efficiently. The Canadian Legion, who was invited to appear, has sent a letter, which at some point I will read into the record.

Our first witness is the sponsor of the bill, Senator Poy.

The Honourable Vivienne Poy: Thank you, Senator Kirby.

Bill S-3 proposes that the English lyrics of the anthem be amended by replacing the words "all thy sons command" with the words "all of us command." No change to the French lyrics is proposed.

This bill is co-sponsored by Senator Tommy Banks, a noted musician from Alberta.

I should like to begin by discussing the history of Bill S-3. I spoke in an inquiry in the Senate in February 2001 in which I pointed out the omission of women and girls in the lyrics "in all thy sons command" in our national anthem. As a result of this inquiry and the unprecedented media attention surrounding it, there was an outpouring of support for amending the national anthem to include women and girls with words that would be more inclusive. I should like to table some of the letters I received from the public in support of an amendment.

Following this, a petition was launched on Parliament Hill by Ms. Frances Wright and Ms. Jeanne d'Arc Sharp, both of whom are here day, and the ad hoc committee of the Famous 5 Foundation in July 2001. Since then, 3,026 signatures have been collected on these petitions, which I should like to table here today. Many senators and individuals also expressed their support to me personally.

I will speak to the reasons for the proposed legislation. Despite this unprecedented level of support for an initiative and all the people encouraging me to go forward with legislation, I might not have felt compelled to introduce legislation in the Senate, had it not been for a number of factors.

First, at the time the national anthem was being debated in the House of Commons in 1980, all three House leaders agreed to facilitate the adoption of the bill by limiting the debate during

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 23 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, auquel a été renvoyé le projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes, se réunit aujourd'hui, à 11 h 08, pour en faire l'examen.

Le sénateur Michael Kirby (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Chers collègues, nous sommes réunis pour examiner le projet de loi S-3, un projet de loi d'intérêt public présenté par le sénateur Poy et visant à modifier la Loi sur l'hymne national. Nous avons plusieurs témoins à entendre, ce matin. Essayons d'utiliser le temps dont nous disposons le plus efficacement possible. La Légion canadienne, qui a été invitée à témoigner, nous a envoyé une lettre dont je vais vous faire lecture officielle plus tard.

Notre premier témoin est le parrain du projet de loi, soit le sénateur Poy.

L'honorable Vivienne Poy: Sénateur Kirby, je vous remercie.

Le projet de loi S-3 propose que les paroles de l'hymne national, en anglais, soient modifiées en remplaçant les mots «all thy sons command», par les mots «all of us command». Aucun changement n'est envisagé dans la version française.

Je parraine le projet de loi à l'étude de concert avec le sénateur Tommy Banks, un distingué musicien de l'Alberta.

J'aimerais comme point de départ vous parler de l'historique du projet de loi S-3. Dans le cadre d'une interpellation au Sénat en février 2001, j'ai pris la parole pour faire remarquer que les femmes et les jeunes filles étaient absentes de notre hymne national, qui parle uniquement de tous ses fils. À la suite de cette interpellation et de l'attention médiatique sans précédent qui l'a entourée, des appuis se sont manifestés de toutes parts en faveur de modifier l'hymne national de manière à y inclure les femmes et les jeunes filles en utilisant des mots plus inclusifs. J'aimerais déposer certaines lettres que j'ai reçues du grand public en faveur de l'amendement.

Ensuite, en juillet 2001, Mme Frances Wright et Mme Jeanne d'Arc Sharp, toutes deux présentes dans la salle aujourd'hui, ainsi que le comité ad hoc de la Fondation Famous 5, ont mis en circulation sur la colline parlementaire une pétition. Depuis lors, ils ont recueilli 3 026 signatures, et j'aimerais déposer les pétitions ici aujourd'hui. De nombreux sénateurs, entre autres, m'ont également manifesté personnellement leur appui.

J'aimerais parler des raisons qui m'ont amenée à déposer le projet de loi. En dépit du niveau sans précédent d'appuis dont jouit l'initiative et de toutes les personnes qui m'encouragent à aller de l'avant, je ne me serais peut-être pas sentie obligée de déposer le projet de loi au Sénat, n'eût été plusieurs facteurs.

Tout d'abord, lors du débat sur l'hymne national à la Chambre des communes, en 1980, les trois leaders de la Chambre se sont entendus pour faciliter l'adoption du projet de loi en limitant le

second reading to one speaker for each party and by not proposing any amendments to the English version of the national anthem. This sense of urgency around the passage of the National Anthem Act stemmed from the collective unease about the state of the country's unity as a result of the referendum in Quebec in May of the same year. As such, the federal government felt it was necessary to shore up national symbols that would bind the country together. The act was passed with little input from Canadians. Nevertheless, House leaders recognized that amendments were necessary in the English text and agreed to have amendments dealt with by way of private members' bills that would be referred to a special committee at the following session of Parliament. This procedure was never put in action.

In keeping with this commitment, six private members' bills have been introduced in the other place since 1984 that call for an amendment to the words "in all thy sons command," to make it more inclusive of women. However, none of these bills has ever made it to committee.

Clearly, this amendment should have been made, in keeping with the leaders' commitment in 1980. Now, Bill S-3 is an attempt to ensure that this commitment is fulfilled.

Second, as Senator Beaudoin has so ardently argued in the chamber, this amendment would ensure that the national anthem is in keeping with the principle of equality rights between the sexes, as guaranteed in section 28 of the Charter of Rights and Freedoms, which came into effect in 1982, reflecting the participation of women in Canadian society.

Third, I discovered that, contrary to all available sources, including Canadian Heritage, the original wording of *O Canada*, in 1908, from the National Archives, did not contain the words "true patriot love in all thy sons command." Instead, in 1908, the words of *O Canada* read as "True patriot love thou dost in us command." Canadian Heritage has now corrected the information on its Web site. Honourable senators, I should like to table this document, which shows the first copyrighted version of *O Canada* by sir Robert Stanley Weir.

Fourth, there was a precedent for changing a national song. In Australia, a country similar to Canada, *Advance Australia Fair* was changed to make it more inclusive. The committee that examined the words of their national song in the early 1980s replaced, "Australian sons let us rejoice" with "Australians all let us rejoice," before it was proclaimed officially as their national anthem in 1984.

Fifth, with regard to Bill S-3, music historians and linguists have been consulted to determine that this amendment to replace the words "in all thy sons command" with "in all of us command" is both musically and linguistically sound.

On the history of Bill S-3, one year after the initial inquiry, in February 2002, I introduced and delivered the second reading speech on Bill S-39, but this bill died as a result of prorogation of Parliament. When the present session of Parliament opened,

débat à l'étape de la deuxième lecture à un seul intervenant par parti et en ne proposant pas de modification à la version anglaise de l'hymne national. Le sentiment d'urgence qui caractérisait l'adoption de la Loi sur l'hymne national venait du malaise collectif qui entourait l'unité nationale à la suite du référendum tenu au Québec en mai de la même année. C'est pourquoi le gouvernement fédéral estimait nécessaire de renforcer les symboles nationaux qui faisaient l'unité du pays. La loi a été adoptée avec très peu de participation de la part des Canadiens. Néanmoins, les leaders de la Chambre ont reconnu qu'il était nécessaire d'apporter des modifications au texte anglais et ont convenu de le faire au moyen d'un projet de loi d'intérêt public qui serait renvoyé à un comité spécial lors de la session suivante du Parlement. Cela ne s'est jamais fait.

Conformément à cet engagement, six projets de loi d'intérêt privé ont été déposés dans l'autre endroit depuis 1984 en vue de modifier l'expression «in all thy sons command» de manière à y inclure les femmes. Toutefois, aucun de ces projets de loi n'a jamais été renvoyé à un comité.

Manifestement, l'amendement à l'étude aurait dû être fait pour tenir l'engagement pris par les leaders en 1980. Le projet de loi S-3 est une tentative en vue de respecter cet engagement.

Ensuite, comme l'a soutenu si énergiquement le sénateur Beaudoin à la Chambre, l'amendement à l'étude ferait en sorte que l'hymne national respecte le principe de l'égalité des droits pour les deux sexes, tel que garanti à l'article 28 de la Charte des droits et des libertés entrée en vigueur en 1982, de manière à refléter la place des femmes dans la société canadienne.

Ensuite, j'ai découvert que, contrairement à toutes les sources connues, y compris à Patrimoine canadien, le texte original du *Ô Canada* de 1908, qui est conservé aux Archives nationales, n'incluait pas l'expression «True patriot love in all thy sons command». La version de 1908 dit plutôt: «True patriot love thou dost in us command». Patrimoine canadien vient de corriger l'information sur son site Web. Chers collègues, j'aimerais déposer le document que voici, soit la première version d'*Ô Canada* protégée par des droits d'auteur, de sir Robert Stanley Weir.

Quatrième point, il existe un précédent où un hymne national a été modifié. En Australie, pays avec lequel le Canada a beaucoup d'affinités, *Advance Australia Fair* a été modifié de manière à le rendre plus inclusif. Le comité qui a examiné les paroles de l'hymne national au début des années 80 a remplacé l'expression «Australians sons let us rejoice» par «Australian all let us rejoice», avant de le désigner officiellement comme son hymne national en 1984.

Cinquième point, pour ce qui est du projet de loi S-3 comme tel, des musicologues et des linguistes ont été consultés pour savoir si l'amendement proposé visant à remplacer l'expression «in all thy sons command» par «in all of us command» était valable à la fois sur le plan musical et sur le plan linguistique.

Quant à l'historique du projet de loi S-3, un an après l'interpellation initiale, en février 2002, j'ai déposé le projet de loi S-39 et prononcé le discours à l'étape de la deuxième lecture, mais le projet de loi est mort au *Feuilleton* lorsque le Parlement a

I immediately reintroduced the bill, which is now known as Bill S-3. I thank all the senators who have spoken on both Bills S-3 and S-39, both for and against this amendment. It is important to have a debate on the symbols of our country. I note that the debate has been passionate.

I shall now address the concerns about Bill S-3. Obviously, there are concerns about this amendment because we all have an attachment to our national anthem and thus have strong feelings about it. I hope I can address some of the concerns that have been expressed.

The first concern is that it is not possible to amend the anthem because it is our tradition. However, Sir Robert Stanley Weir amended the song *O Canada* a number of times. There were many different versions of *O Canada* in circulation throughout the 20th century. The committee that met to examine the national anthem in 1967 also altered nine words of the anthem. I am proposing to change only two words.

Therefore, the tradition of the national anthem, such as it is, dates back to 1980. Indeed, if one wants to stay with tradition, one should go back to the truly original version of the national anthem of 1908, which contained the word “us” instead of “sons.”

The second concern is that this is about political correctness. Well, it is not. There are many words that used to be used that are no longer acceptable in Canadian society. The Canadian Press style guide dictates inclusive language. Even *Star Trek* has changed its opening to “where no one has gone before.” Many churches offer alternative versions in their hymnals that are inclusive of women. The United Church declares, in its guidelines, that inclusive language is important because “language both reflects and shapes our world....the use of inclusive language is thus a justice issue and cannot be dismissed as a passing fashion or a concern of a radical few.” The New International Version of the bible has been altered to make its language more inclusive of women. Indeed, if Sir Robert Stanley Weir used inclusive language in the original wording of *O Canada*, why should we deem the proposed amendment politically correct? Inclusive wording dates back to 1908.

The third concern is that the amendment shows disrespect for men who fought in wars. I am afraid I am thoroughly confused by this argument. Is going to war the only way to show patriotism? This amendment does not take away any recognition for men. It would do that if it were to read “in all thy daughters command.” An amendment to the word “us” merely includes all the women who were also involved in the war effort in innumerable ways. What about the women who helped on the home front in the factories, the women pilots who delivered planes to the men in the air force, those who worked as nurses serving in the front lines? I am sure we all know how important women’s contributions have been during war.

été prorogé. Dès le début de l’actuelle session, j’ai immédiatement redéposé le projet de loi, sous le numéro S-3. Je remercie tous les sénateurs qui ont pris la parole au sujet des projets de loi S-3 et S-39, tant leurs partisans que leurs détracteurs. Il importait d’avoir un débat sur nos symboles nationaux. Je remarque qu’il a été passionné.

Passons maintenant aux préoccupations que soulève le projet de loi S-3. De toute évidence, l’amendement proposé inquiète parce que nous sommes tous attachés à notre hymne national et qu’il est donc source de vives émotions. J’espère pouvoir dissiper certaines des inquiétudes exprimées.

Ainsi, on a dit qu’il était impossible de modifier l’hymne national parce qu’il était passé dans la tradition. Toutefois, sir Robert Stanley Weir a modifié plusieurs fois le *Ô Canada*. De nombreuses versions différentes ont eu cours tout au long du XX^e siècle. Le comité qui s’est réuni pour examiner l’hymne national en 1967 a également changé neuf mots du texte. Je propose de n’en changer que deux.

Par conséquent, l’hymne national traditionnel date de 1980. En fait, si l’on tient vraiment à respecter la tradition, il faudrait remonter jusqu’à la version authentique de 1908 où il est question justement de «us» plutôt que de «sons».

On craint aussi que le changement ne soit envisagé par souci de rectitude politique. Je peux vous affirmer avec certitude que ce n’est pas le cas. De nombreux mots qui avaient cours auparavant ne sont plus acceptables dans la société canadienne. Le guide stylistique de la Presse canadienne impose l’emploi de mots inclusifs. Même l’émission *Star Trek* a changé les mots que l’on entend au début: «Where no one has gone before». De nombreuses églises offrent d’autres versions de leurs hymnes qui incluent les femmes. L’Église unie déclare, dans ses lignes directrices, que le langage inclusif est important parce qu’il reflète le monde dans lequel nous vivons et le façonne... L’emploi de mots inclusifs est donc une question de justice. On ne peut le rejeter comme étant une mode passagère ou la préoccupation de quelques radicaux. La nouvelle version internationale de la Bible a été modifiée de manière à faire davantage place aux femmes. De fait, si sir Robert Stanley Weir a employé des mots inclusifs dans la version originale de *Ô Canada*, pourquoi supposer que l’amendement projeté est proposé par souci de rectitude politique? Ces mots étaient déjà utilisés en 1908.

On craint aussi, par cet amendement, de manquer de respect envers nos anciens combattants. J’avoue ne pas du tout comprendre cet argument. Combattre est-il le seul moyen de faire preuve de patriotisme? L’amendement à l’étude ne diminue en rien notre reconnaissance de la contribution de ces hommes. Ce serait le cas s’il proposait «in all thy daughters command». L’amendement substituant le mot «us» inclut simplement toutes les femmes qui ont aussi participé à l’effort de guerre, de nombreuses façons. Que fait-on des femmes qui ont fait leur part au pays en travaillant dans les usines, des femmes pilotes qui ont livré les appareils aux hommes de l’armée de l’air, de celles qui ont travaillé comme infirmières au front? Nous savons tous, j’en suis sûre, à quel point la contribution des femmes a été importante durant la guerre.

Mr. Stuart Lindop, a veteran of World War II, passionately argues as follows:

As a veteran, a volunteer, wounded in action liberating Holland, I am very well aware of the tremendous contribution made by women to Canada's war effort in the Armed Forces, in industry, and on the home front. The women who are members of our Canadian Armed Forces must find a certain irony when they sing our national anthem, especially the fourth sentence, "True patriot love in all thy sons command." Women are implicitly excluded from recognition.

Another veteran, Donald Jackson, wrote:

I am in my 80th year and I am a veteran of World War 2. It has bothered me for some time that the words to our national anthem "True patriot love in all thy sons command" would seem to exclude women. I feel that this part of the Anthem should read: "True patriot love in all of us command." A simple change but it would include all Canadians, not just the men of Canada."

The fourth concern is that it will open the anthem to endless changes. It will not. I am not proposing changes to the French version of the national anthem, nor to the reference to God, nor to the word "native." The intent of this bill is simply to update the anthem so that it is more reflective of our society today, as well as inclusive of more than 50 per cent of our population.

Why is this a positive amendment? I should like to table a document with a number of quotes from leading figures in the media, in academia, in women's studies and in government who have voiced their support for this change. If you permit me, I shall read a few quotes from this document. The Honourable Mitchell Sharp, who has a long history with the Government of Canada, wrote:

I write to congratulate you for your decision to introduce legislation that will replace the word "sons" appearing in the national anthem in the phrase "true patriot love in all thy sons command," by a word that has the effect of including both sexes.

Dr. Lorna Marsden, who some of you may remember from her days in the Senate, now president of York University, wrote:

Congratulations on your Bill introduced to change the wording of the National Anthem back to its original non-sexist form — your arguments based on the original 1908 version of the wording are indisputable.

I also received a letter of support from Dr. Robert Birgeneau, president of the University of Toronto, who said:

M. Stuart Lindop, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, soutient avec passion ce qui suit:

En tant qu'ancien combattant, que bénévole blessé au front durant la libération de la Hollande, je suis très conscient de l'énorme contribution des femmes à l'effort de guerre canadien au sein des Forces armées, au sein de l'industrie et au front intérieur. Les femmes qui font partie des Forces armées canadiennes, lorsqu'elles chantent notre hymne national, doivent y voir une certaine ironie, surtout là où il est question de «True patriot love in all thy sons command». En effet, les femmes en sont implicitement exclues.

Un autre ancien combattant, Donald Jackson, a écrit:

J'en suis à ma 80^e année et je suis un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Voilà quelque temps déjà que les mots de notre hymne national «True patriot love in all thy sons command», qui semblent exclure les femmes, me mettent mal à l'aise. Selon moi, il faudrait lire, dans cette partie de notre hymne: «True patriot love in all of us command». Par ce simple changement, on inclurait tous les Canadiens, non seulement les hommes du Canada».

Par ailleurs, on craint aussi d'ouvrir la porte à des changements à n'en plus finir dans l'hymne national. Ce n'est pas le cas. Je ne propose pas de changement à la version française de l'hymne national, pas plus que je ne propose de retirer la mention de Dieu ou de la terre de nos aïeux. Le projet de loi à l'étude a simplement pour objet de rafraîchir l'hymne national de manière à ce qu'il témoigne davantage de notre société actuelle, y compris de la moitié de sa population.

En quoi l'amendement est-il positif? J'aimerais déposer un document qui réunit plusieurs citations de personnalités des médias, des milieux universitaires, du cercle des études de la condition féminine et du gouvernement qui ont marqué leur appui au changement. Avec votre permission, je vais vous en lire quelques passages. L'honorable Mitchell Sharp, dont les liens avec le gouvernement du Canada sont bien connus, a écrit:

Par la présente, je vous félicite d'avoir décidé de déposer un projet de loi visant à remplacer le mot «sons», dans l'expression «True patriot love in all thy sons command» de l'hymne national, par un mot qui a pour effet d'inclure les deux sexes.

Mme Lorna Marsden, un sénateur dont certains d'entre vous se souviennent peut-être et actuel recteur de l'Université York, a écrit:

Félicitations pour votre projet de loi visant à changer les paroles de l'hymne national de manière à revenir à la version originale non sexiste — vos arguments s'appuyant sur la version originale de 1908 sont incontestables.

J'ai également reçu une lettre d'appui de M. Robert Birgeneau, président de l'Université de Toronto, qui écrit:

I congratulate you on taking the initiative in this very important matter of equity in one of the most powerful expressions of our Canadian identity — our national anthem.

Mr. Peter Trueman, well known from his days as a news anchor on Global Television, wrote:

In my view the words “true patriot love in all thy sons command” should be replaced by the words “true patriot love in all of us command.”

Women’s organizations and women’s studies groups also endorse this amendment. The United Church, in keeping with its policy of inclusive language in its hymnals, also passed a motion that supported this amendment.

This amendment is also for future generations of girls and boys studying in school today. It represents a real commitment to equality in the words of our most important song.

Consider Catherine Clark’s editorial in *The Toronto Star*, when, as an impressionable 14 year old, she realized that she was not included in the anthem. I quote:

What struck my young mind that particular Canada Day was the lyric “in all thy sons command,” and the fact that our anthem didn’t refer to me, or to anyone of my gender.

The YWCA of Canada, which works actively with girls across the country, has written to say that they see a need for change in the anthem to reflect the aspirations of girls.

Consider the school children who sing this anthem. A number of teachers have also taken up the cause. In 1993, Judith Olson, a music teacher in Ontario, launched the *O Canada* fairness committee after having numerous students wonder about the implicit exclusion in the words “in all thy sons command.”

I have received numerous letters from fathers and husbands who feel uncomfortable with the wording of the anthem and asked that it be changed. I represent many Canadian voices in being here today.

A national anthem should belong to its people and should be a way for people to express their pride in their country. It is part of our identity. When, in 1980, the National Anthem Act was passed without consideration of important issues such as the wording “thy sons,” Canadians did not have a chance to have their say. As I stated before, the National Anthem Act was passed through the House of Commons and the Senate in one day, on June 27, 1980, with the House leaders limiting the debate to one speaker for each party with the promise that all bills proposing amendments such as the words “sons” would be considered by a special committee. Because this never happened, no committee had a chance to hear witnesses from the public to examine the National Anthem Act of 1980. No presenters were invited to appear, and even MPs and senators were limited in their input.

Je vous félicite d’avoir pris l’initiative au sujet de cette très importante question d’équité dans une des expressions les plus puissantes de notre identité canadienne — notre hymne national.

M. Peter Trueman, un ancien présentateur de nouvelles bien connu de la chaîne Global Television, a écrit:

À mon avis, l’expression «True patriot love in all thy sons command» devrait être remplacée par l’expression «True patriot love in all of us command».

Des organisations de femmes et des groupes d’étude de la condition féminine appuient également la modification proposée. L’Église unie, en conformité avec sa politique d’emploi de mots inclusifs dans les hymnes, a également adopté une motion à l’appui de l’amendement.

L’amendement à l’étude concerne également les générations futures de jeunes filles et de jeunes hommes actuellement aux études. Il représente un véritable engagement à l’égard de l’égalité dans les paroles de notre plus important hymne.

J’en veux pour preuve l’éditorial de Catherine Clark, dans le *Toronto Star*, qui, en tant qu’adolescente influençable de 14 ans, s’est rendu compte qu’elle n’était pas incluse dans l’hymne. Je cite:

Les paroles «in all thy sons command» et le fait que notre hymne n’incluait ni moi, ni les autres membres de mon sexe, m’ont frappée, ce Jour du Canada en particulier.

Le YWCA du Canada, qui travaille activement auprès des jeunes filles du pays, a écrit pour dire qu’il constate le besoin de changer l’hymne national de manière à refléter les aspirations des jeunes filles.

Pensez à ces écoliers qui chantent l’hymne national. Plusieurs enseignants ont également épousé la cause. En 1993, Judith Olson, qui enseigne la musique en Ontario, a lancé le comité pour l’équité du *Ô Canada* après avoir entendu plusieurs étudiants s’interroger sur l’exclusion implicite dans les mots «in all thy sons command».

J’ai reçu plusieurs lettres de pères et d’époux que les paroles de l’hymne mettent mal à l’aise et qui demandent qu’elles soient changées. Je parle au nom de nombreux Canadiens aujourd’hui.

L’hymne national devrait appartenir au peuple et représenter pour lui un moyen d’exprimer sa fierté. Il fait partie de son identité. Quand, en 1980, la Loi sur l’hymne national a été adoptée sans s’arrêter à des questions importantes comme l’expression «thy sons», les Canadiens n’ont pas eu voix au chapitre. Comme je l’ai déjà dit, la Loi sur l’hymne national a été adoptée par la Chambre des communes et le Sénat en une seule journée, le 27 juin 1980, les leaders de la Chambre limitant le débat à un seul intervenant par parti et promettant que tous les projets de loi visant à modifier la loi, par exemple à remplacer les mots «sons», seraient examinés par un comité spécial. Comme cela ne s’est jamais produit, les membres du grand public n’ont jamais pu donner leur opinion dans le cadre d’une étude de la Loi sur l’hymne national de 1980. Personne n’a été invité à faire un exposé, et même la participation des députés et des sénateurs a été limitée.

On June 27, 1980, the then secretary of state and minister of communications, Francis Fox, who brought the bill forward, acknowledged that “many would like to see the words ‘sons’ and ‘native land’ replaced to better reflect the reality of Canada.” He continued:

I believe all members are sympathetic to these concerns. I would therefore like to assure honourable members that in the course of the next session the government would be willing to see the subject matter of private member’s bill on this question.

Ed Broadbent, former leader of the NDP stated:

I want to say that in this context that part of the understanding expressed by the minister in introducing the subject today is that a committee will be struck during the next session to deal with some important changes to the wording.

In particular, Ed Broadbent referred to an amendment to the word “sons.”

This procedure was never put in place, and so the people’s representatives were not permitted to express their misgivings due to the closure of debate. Misgivings were also expressed in the Senate, and the bill only passed under the assumption that a committee would be struck to consider amendments to make it more reflective of Canada.

Since 1980, almost all of the private members’ bills suggesting amendments to the anthem have addressed the word “sons.” Now we have an anthem that excludes half the school children sitting in classrooms. Its wording contradicts the message that teachers everywhere are proposing — that girls and boys are equal in ability, capacity, and in service to their country. We need to correct this situation for the future of Canada.

Consider the women in our military today who stand proudly ready to fight for Canada and consider the women who supported the war effort so ably in the past. Think of the women athletes who have gained great acclaim in the Olympics and think of the women immigrants who thought they had arrived in a country of equal opportunities.

Honourable senators, when *O Canada* is played to proud acclaim, it is meant to inspire. Let it inspire all Canadians.

Senator Fairbairn: Thank you, Mr. Chair, and thank you very much, Senator Poy. You have taken a very courageous step in putting this forward. I know that it has been a long process.

There are several things I should like to say before I ask my question. I am glad to see Frances Wright today. We come from a province still very close to its frontier, and we have been brought up by mothers and families that have encouraged us, sometimes even when they really did not want to, to step up and join in equal partnership with all of our colleagues.

This is not a case in my view of political correctness. It is not a case of any kind of prejudice. It is a case of omission.

Le 27 juin 1980, le secrétaire d’État et ministre des Communications d’alors, Francis Fox, qui avait déposé le projet de loi, a reconnu que bien des gens aimeraient que soient remplacés les mots «sons» et «native land» de manière à mieux témoigner de la réalité du Canada. Il a ajouté:

Tous les députés semblent, je crois, être en sympathie avec ces préoccupations. J’aimerais donc donner à mes collègues l’assurance qu’au cours de la prochaine session, le gouvernement sera disposé à examiner un projet de loi d’intérêt public à cet égard.

Ed Broadbent, alors chef du NPD, a déclaré:

Je tiens à dire, dans ce contexte, qu’une partie de l’entente décrite par le ministre lorsqu’il a présenté le sujet aujourd’hui est qu’un comité sera formé durant la prochaine session pour traiter de certains changements importants aux paroles de l’hymne national.

Ed Broadbent a tout particulièrement parlé de changer le mot «sons».

Le comité n’a jamais été formé, de sorte que les porte-parole des Canadiens et des Canadiennes n’ont pas pu exprimer leurs réticences, puisque le débat était clos. Des réticences ont également été exprimées au Sénat, et le projet de loi n’a été adopté que parce qu’on supposait au départ qu’un comité serait formé pour étudier des modifications qui le rendraient plus conforme à la réalité canadienne.

Depuis 1980, presque tous les projets de loi d’intérêt public visant à modifier l’hymne national ont porté sur le mot «sons». Notre hymne qui exclut la moitié des écoliers. Ces paroles contredisent le message que véhiculent les enseignants partout — que les jeunes filles et les jeunes hommes ont les mêmes capacités et les mêmes compétences et qu’ils rendent les mêmes services à leur pays. Il faut redresser la situation. Il en va de l’avenir du Canada.

Vous êtes-vous demandés ce que pensent les femmes qui font actuellement partie de nos forces et qui sont prêtes à combattre avec fierté pour leur pays, ainsi que les femmes qui ont appuyé l’effort de guerre avec tant de compétence dans le passé? Qu’en est-il des femmes athlètes qui ont été si acclamées aux Olympiques et des immigrantes qui croyaient être arrivées dans un pays offrant des chances égales?

Honorables sénateurs, quand le *Ô Canada* est entonné avec fierté, c’est pour inspirer. Laissons-le inspirer tous les Canadiens.

Le sénateur Fairbairn: Merci, monsieur le président, et merci beaucoup, sénateur Poy. Votre initiative est très courageuse. Je sais que ce fut un long processus.

Il y a plusieurs observations que j’aimerais faire avant de poser ma question. Je suis heureuse de voir Frances Wright ici aujourd’hui. Nous venons d’une province qui est encore proche de ses origines, et nous avons été élevées par des mères et dans des familles qui nous ont encouragées, parfois même à contre-cœur, à prendre part à l’action d’égal à égal avec tous nos collègues.

À mon avis, ce n’est pas une question de rectitude politique ou de préjugé. C’est une question d’oubli.

In my area of southern Alberta, we sing the national anthem non-stop; we love to sing it. I am proud to be an Honorary Colonel of the 18th Air Defence Regiment. When we have medal ceremonies, we sing the national anthem, and I look at the soldiers, men and women, standing in front of me who have come back from Bosnia and are suffering quietly from some of their encounters while doing their jobs. It is difficult to look at those women while singing the words of our anthem.

However, before any of that, I would confess to the committee, and to one and all, that this issue has bothered me since about grade 3. It was during a time of war and I could not understand why we were singing that song. My young schoolmates and I were somehow on the sidelines of our national anthem.

Obviously, I support what you are doing, Senator Poy. You have listed a great number of important people who have responded to your effort positively. I wonder, Senator Poy, have you heard from young people? Have you heard from children in the process of promoting this and getting the message out?

Senator Poy: All the responses that I remember are from parents. The YWCA represents the children, but I do not remember receiving letters from the children, with the exception of parents or adults who have said that the issue has bothered them for a very long time or teachers who have said that children ask why they are not part of this anthem. The teachers communicated that to me on behalf of the children.

Senator Callbeck: Senator, I certainly commend you for bringing forward this proposed legislation. I know it has taken a long time and I thank you for sticking with it. I support it for the obvious reasons that you have mentioned.

With any piece of proposed legislation, there is always a great deal of concern expressed, as there has been with this. You have made reference to those concerns and you have adequately covered them.

I have one thing that I want to ask you about. The title of the proposed legislation is "An act to amend the National Anthem Act to include all Canadians." Some people say that there should be other changes made to that title. For example, "native land" excludes landed immigrants. Other issues have arisen from other wording, as well. I should like to have your comment on that.

Senator Poy: Actually, the public has asked me those questions as well. I have received many other suggestions, but I am not making changes to the other words. You specifically mention "native land." In the existing anthem, the word "native" in the phrase "our home and native land" usually means born here. Many Canadians are born here; immigrants choose Canada as their home. I look at Canada as a home I have chosen, but it is the native land of my children. In that way, it includes everyone. I do not have a problem with that. If it bothers other people, they will need to deal with it.

Dans le sud de l'Alberta, d'où je viens, nous chantons l'hymne national sans arrêt; nous aimons le faire. Je suis fière d'être colonel honoraire du 18^e régiment d'artillerie antiaérienne. Quand nous remettons des médailles, nous entonnons l'hymne national et, en face de moi, se trouvent des soldats, des hommes et des femmes, qui reviennent de Bosnie et souffrent en silence de ce qu'ils ont vécu là-bas dans l'exercice de leurs fonctions. Il est difficile de regarder ces femmes en prononçant les paroles de notre hymne national.

Je dois d'abord avouer au comité et à tout le monde que cette question me préoccupe depuis ma 3^e année. À l'époque, on était en période de guerre, et je ne pouvais pas comprendre pourquoi nous chantions cette chanson. L'hymne national était loin de mes préoccupations et de celles des autres élèves de ma classe.

J'approuve évidemment ce que vous faites, sénateur Poy. Vous avez énuméré beaucoup de gens importants qui ont réagi favorablement à votre initiative. Avez-vous entendu la réaction des jeunes, quand vous avez fait valoir et expliqué votre point de vue?

Le sénateur Poy: Toutes les réactions dont je me souviens sont celles des parents. Le YWCA représente les enfants, mais je ne me rappelle pas avoir reçu de lettres de leur part, sauf que des parents ou des adultes m'ont dit que la situation les gênait depuis très longtemps, et des enseignants m'ont signalé que des enfants leur ont demandé pourquoi il n'était pas question d'eux dans notre hymne national. Les enseignants m'ont fait part de cette préoccupation au nom de leurs élèves.

Le sénateur Callbeck: Sénateur, je vous félicite d'avoir présenté ce projet de loi, bien sûr. Je sais que la préparation a été longue et je vous remercie d'avoir tenu bon. Je l'approuve pour les raisons évidentes que vous avez indiquées.

Il y a toujours beaucoup d'inquiétudes qui sont exprimées quand un projet de loi est présenté, et il y en a eu aussi pour le vôtre. Vous les avez relevées et y avez bien répondu.

J'aurais une question à vous poser. Le projet de loi a pour titre: «Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes». Des gens sont d'avis qu'il faudrait changer d'autres paroles pour englober tout le monde. Par exemple, les mots «native land» excluent les immigrants reçus. D'autres paroles soulèvent des objections. J'aimerais avoir votre avis là-dessus.

Le sénateur Poy: En fait, les gens m'ont posé des questions à ce sujet. J'ai reçu beaucoup d'autres suggestions, mais je ne propose pas de changer d'autres paroles. Vous avez soulevé la question de «native land». Dans le texte actuel, le mot «native» dans l'expression «our home and native land» fait référence au pays où on est né, à notre pays natal. Beaucoup de Canadiens sont nés ici; les immigrants choisissent de faire du Canada leur patrie. Je considère le Canada comme la patrie que j'ai choisie, mais le pays natal de mes enfants. D'une certaine façon, on englobe tout le monde. Cela ne me pose pas de problème. Ce sera aux gens que cela dérange de s'en occuper.

Senator Callbeck: I have also heard about “God save our land.” The word “God” is exclusive to some religions.

Senator Poy: I do not think it is. In response to those people who have asked me to take out that word, I say that God is just a superior being. Everyone has his or her own God, if indeed the individual believes in a superior being. A small percentage of Canadians do not believe in anything, but most of us do. It depends what we call that God. It could be a God for a Muslim, a Hindu or a Christian. “God” to me means “a superior being.” I do not have any trouble with that.

Senator Callbeck: Thank you, and congratulations.

Senator Cordy: I should also like to join with my colleagues in congratulating you on the tremendous amount of work that you have done. The documentation that you provided earlier was so detailed that it helped me to make my decision. I am also in support of your bill.

I am a member of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Like Senator Fairbairn, I have travelled to military bases from the East Coast to the West Coast, and I have made it a point, as the only female on the committee, to seek to talk to female members of the military. The women and the men of our military are doing such an extraordinary job that I do not like to see women excluded when we are singing our national anthem. As a former elementary school teacher, I noted your comments on the fact that teachers are always trying to teach and promote equality of the sexes.

In your comments this morning, I was struck by the knowledge that the National Anthem Act was passed in 1980 and there was a promise of a committee to consider possible amendments at the time. Did you say that such a committee was never struck to look at that?

Senator Poy: That is right. I read through the *Debates of the House of Commons*, the *Debates of the Senate* and the history of the passage of the bill. The promise was made, but the moment the bill was passed the promise was dropped.

Subsequently, when MPs proposed private members' bills in the House of Commons, it just never got a chance. That was it. As an historian, I research thoroughly. I always want to get to the bottom of things. That was how we found all these facts of what truly happened and why the national anthem is worded the way it is. In 1980, we rushed to pass the National Anthem Act, in order to show unity in the country. It was only possible because the leaders promised the House of Commons and the Senate that the wording would be amended after; but it never happened.

Now is the time to fulfil that commitment.

Senator Cordy: You spoke to the historical aspect of the anthem. One of the concerns that I had when weighing the bill, although I certainly thought that the premise behind it was excellent, was whether this was an historical document.

Le sénateur Callbeck: J'ai aussi entendu dire, à propos de «God save our land», ou Dieu garde notre patrie, que le mot «Dieu» exclut certaines religions.

Le sénateur Poy: Je ne trouve pas. À ceux qui m'ont demandé d'enlever le mot Dieu, je réponds qu'il désigne seulement un être supérieur. Tous ceux qui croient en un être supérieur ont leur propre dieu. Une faible proportion de Canadiens ne croient en rien, mais la plupart d'entre nous croient. Ce dieu s'appelle différemment pour un musulman, un hindou ou un chrétien. Il reste que «Dieu» désigne un «être supérieur». Cela ne me pose pas de problème.

Le sénateur Callbeck: Merci et félicitations.

Le sénateur Cordy: J'aimerais moi aussi me joindre à mes collègues pour vous féliciter de l'énorme travail que vous avez accompli. Les informations que vous nous avez fournies tout à l'heure sont tellement détaillées qu'elles m'ont aidée à prendre ma décision. J'approuve moi aussi votre projet de loi.

Je suis membre du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Comme le sénateur Fairbairn, j'ai visité des bases militaires d'un bout à l'autre du pays, et je me suis fait un point d'honneur, comme je suis la seule femme au sein du comité, de chercher à m'adresser aux membres féminins des Forces armées. La contribution de nos militaires, hommes et femmes, est tellement extraordinaire que je n'aime pas que notre hymne national exclue les femmes. Vous avez dit que les enseignants essaient toujours de faire la promotion de l'égalité des sexes, et j'ai remarqué vos propos ayant moi-même déjà enseigné aux élèves du primaire.

J'ai été frappée d'apprendre dans ce que vous nous avez dit ce matin que la Loi sur l'hymne national a été adoptée en 1980 et qu'un comité avait alors promis d'examiner la possibilité d'y apporter des modifications. Avez-vous dit qu'aucun comité n'avait été formé pour l'examiner?

Le sénateur Poy: C'est exact. J'ai lu, dans les *Débats de la Chambre des communes* et dans les *Débats du Sénat*, les travaux qui ont entouré l'adoption du projet de loi. C'est ce qu'on avait promis, mais une fois le projet de loi adopté, la promesse n'a pas été tenue.

Par la suite, tous les projets de loi d'initiative parlementaire présentés par des députés à la Chambre des communes n'ont jamais eu de succès. C'est ce qui s'est arrivé. En tant qu'historienne, j'ai fouillé la question. J'aime toujours aller au fond des choses. C'est ainsi que nous avons découvert ce qui s'était vraiment passé et pourquoi le texte de l'hymne national est ce qu'il est. En 1980, nous avons adopté la Loi sur l'hymne national à la hâte pour montrer l'unité du pays. On a réussi à le faire adopter seulement parce que les dirigeants ont promis à la Chambre des communes et au Sénat que le texte serait modifié par la suite, mais il ne l'a jamais été.

Le moment est maintenant venu d'honorer la promesse faite.

Le sénateur Cordy: Vous avez parlé de l'aspect historique de notre hymne. Quand j'ai examiné le projet de loi, dont je trouve l'objectif fort louable, je m'étais demandé s'il s'agissait d'un document historique. Je me demandais si nous n'allions pas

I wondered whether we would be changing the wording of an historical document. In fact, I discovered that the historical document uses the words that you are proposing.

Senator Poy: Yes, it uses the word “us.”

Senator Cordy: It is all-inclusive. The historical document was changed to the word “sons.” Thank you for your hard work.

The Chairman: I will ask the next sets of witnesses to come forward as a panel. We will hear from Mr. Kallmann, Ms. Wright, Ms. Sharp and Ms. Laidlaw-Sly.

I would ask the witnesses to make a brief opening statement. At the conclusion of all statement, we will then put questions to you collectively, which is the way we frequently do it. I will begin with Ms. Wright.

Ms. Frances Wright, President, Famous 5 Foundation: The Famous 5 Foundation is thrilled to participate in the restoration of the national anthem. Once again, thank you, honourable senators, for supporting and hosting the Famous 5 on Parliament Hill so that they can inspire others, all of us, to be nation builders. They would not have been here unless some of you had taken a leadership role. Key amongst you was Senator Fairbairn, Senator Poy for her generosity, and people such as yourself, Mr. Chair, and Senator Callbeck.

It is appropriate that we are gathered here today, five days after the 74th anniversary of the *Persons* case to talk about a word, a symbol — and the power that resides within it to bring us together or to split us apart. By reinstating the initial intent of the lyricist, Judge Stanley Weir, you will allow all of us to commit to the building of Canada simply by singing our anthem.

The Famous 5 Foundation was founded in 1996 to celebrate the seventieth anniversary of the *Persons* case, and also to recognize and encourage women’s leadership, together with the good-hearted men of Canada. At all Famous 5 events, we sing *O Canada*. In the spring of 1997, an outstanding professor from the University of Calgary by the name of Dr. Betty Donaldson approached us to ask us if we could please change the words of the anthem so that it would include both sons and daughters. We were busy, so we said, “Could we deal with this in a couple of years time?”

Then three years ago, we toured the maquette of your monument across Canada to all provincial legislatures, and even here, and were partnered by the Girl Guides of Canada. After almost every presentation, the girls, or their fathers, came up to us and asked how they said, “How can I be part of the national anthem?” or “How can my daughter be part of the national anthem?” What a sense of patriotism is engendered when we sing *O Canada*. Luckily for us, Senator Poy said, “Yes, I will be your partner and I will champion this cause.” We thank you so much, Senator Poy, and your excellent staff, for bringing to light so many of the pieces that we need today to make this decision.

changer pas le texte d’un document historique. Or, j’ai découvert en fait que le document historique contient les mots que vous proposez.

Le sénateur Poy: Oui, il utilise le mot «us».

Le sénateur Cordy: Il englobe tout le monde. On l’a remplacé par le mot «sons» dans le document historique. Merci de l’énorme travail que vous avez accompli.

Le président: Je vais demander aux prochains groupes de témoins de s’avancer. Nous allons entendre M. Kallmann, Mme Wright, Mme Sharp et Mme Laidlaw-Sly.

Je vais demander aux témoins de faire une brève déclaration. Nous vous poserons des questions une fois que vous aurez tous pris la parole, comme nous le faisons souvent. Je vais demander à Mme Wright de commencer.

Mme Frances Wright, présidente, Fondation Famous 5: La Fondation est très heureuse de participer au rétablissement de l’hymne national. Encore une fois, merci, honorables sénateurs d’avoir appuyé et accueilli les cinq femmes célèbres sur la Colline du Parlement pour qu’elles puissent en inspirer d’autres, chacun d’entre nous, à être des bâtisseurs de notre pays. Elles n’y seraient pas sans le rôle de premier plan que certains d’entre vous ont joué, notamment le sénateur Fairbairn, le sénateur Poy, qui a été d’une grande générosité, ainsi que des gens comme vous, monsieur le président et sénateur Callbeck.

Il est de circonstance que nous soyons réunis ici aujourd’hui, cinq jours après le 74^e anniversaire de l’affaire *personne* pour discuter d’un mot, d’un symbole — et de son pouvoir de nous rassembler ou de nous diviser. En revenant à l’intention première du parolier, le juge Stanley Weir, vous allez nous permettre à tous de participer à l’édification du Canada, simplement en chantant notre hymne national.

La Fondation Famous 5 a été créée en 1996 pour célébrer le 70^e anniversaire de l’affaire *personne*, et pour reconnaître et encourager l’initiative des femmes, en collaboration avec les hommes de coeur du Canada. À l’occasion de toutes nos activités, nous entonnons le *Ô Canada*. Au printemps de 1997, Mme Betty Donaldson, professeure de renom à l’Université de Calgary, est venue nous demander si nous pouvions faire changer les paroles de l’hymne national pour englober à la fois les hommes et les femmes. Comme nous étions occupées, nous lui avons proposé de le faire dans deux ou trois ans.

Puis, il y a trois ans, nous sommes allées montrer la maquette de notre monument dans toutes les assemblées législatives provinciales du pays, et même ici, en partenariat avec les Guides du Canada. Après presque chaque présentation, les filles, ou leurs pères, venaient nous demander comment ils pouvaient s’identifier à l’hymne national, ou comment leurs filles pouvaient le faire. Chanter *Ô Canada* suscite tout un sentiment patriotique. Heureusement pour nous, le sénateur Poy a accepté de s’associer à nous et de défendre cette cause. Nous vous remercions énormément, vous, sénateur Poy, et votre personnel qualifié, d’avoir retrouvé autant d’informations dont nous avons besoin aujourd’hui pour prendre une décision.

When our petition was launched in 2001 here on the Hill, we were joined by Jeanne d'Arc Sharp — who will be making a brief presentation as well — and other members of the committee who are with us today. It has been a long process to bring us to where we are today.

Most Canadians believe that the Charter of Rights and Freedoms is one of our best national symbols. That is what we are trying to do today, namely, to bring into harmony our entire national symbols, policies and practices.

All Canadians are actually bonded by other symbols, too. One of them is our currency. All Canadians use our currency, do they not? Next October, in the year 2004, the Bank of Canada and the Government of Canada will launch the new \$50 bill as part of their fabulous new series entitled "Canadian Journeys," another initiative of the Famous 5 Foundation.

The new \$50 bill will pay tribute to nation builders — but to female nation builders. They have produced a booklet, of which I, unfortunately, have just one copy for you today. However, please set aside October 13, 2004, to come to Calgary to celebrate the ways that Canadian women, together with the good-hearted men, have built this country. The issuing of this bill is the first time Canadian women have been honoured in this way. It will cause the girls and the boys and the women and the men to become more involved — to work, to stand on guard for Canada and to have true patriot love.

In January of next year, Parks Canada will convene a small symposium focusing on women's history. They are committed to developing new strategies, new venues and new ways to encourage and celebrate the daughters of Canada, so that both male and female nation builders are appreciated.

Because Canada does not have a pledge of allegiance, our anthem becomes doubly important. We not only praise and respect Canada and the people who have built this magnificent country, but we sing our pledge of allegiance — "O Canada, we stand on guard for thee." We will encourage ourselves and others to be involved in making Canada a better country whenever and wherever any Canadian sings, "True patriot love in all of us command" — new Canadians, old Canadians, young, old, slim, chubby, it does not matter — "in all of us command."

Quand nous avons lancé notre pétition ici sur la colline, en 2001, Jeanne d'Arc Sharp, qui va faire un bref exposé aujourd'hui, s'est jointe à nous ainsi que d'autres membres du comité qui se trouvent ici aujourd'hui. Le processus a été long avant aujourd'hui.

Pour la plupart des Canadiens, la Charte des droits et libertés est l'un de nos symboles nationaux les plus significatifs. Ce que nous cherchons à faire aujourd'hui, entre autres, c'est assurer l'harmonie entre tous nos symboles nationaux, nos politiques et nos pratiques.

D'autres symboles relie aussi l'ensemble des Canadiens, et l'un d'eux est notre monnaie. Tous les Canadiens utilisent notre monnaie, n'est-ce pas? En octobre 2004, la Banque du Canada et le gouvernement du Canada vont lancer le nouveau billet de cinquante dollars qui fera partie de la fabuleuse nouvelle série intitulée «L'épopée canadienne», une autre initiative de la Fondation Famous 5.

Le nouveau billet de cinquante dollars va rendre hommage aux bâtisseurs de notre pays, aux femmes qui l'ont bâti. Une brochure a été produite, dont malheureusement je n'ai qu'un exemplaire à vous montrer aujourd'hui. Réservez tout de même la date du 13 octobre 2004 pour venir à Calgary célébrer ce que les femmes canadiennes, en collaboration avec nos hommes de coeur, ont fait pour bâtir notre pays. C'est la première fois que des femmes canadiennes sont honorées par la mise en circulation d'un billet de banque. Cette initiative va offrir aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, l'occasion de s'engager davantage à travailler et à être prêts à tout pour le Canada, véritable objet de notre amour patriotique.

En janvier de l'an prochain, Parcs Canada va organiser un petit colloque ayant pour thème l'histoire des femmes. On veut élaborer de nouvelles stratégies et de nouveaux moyens pour encourager et célébrer les filles du Canada, afin de reconnaître autant les hommes que les femmes qui bâtissent notre nation.

Étant donné que le Canada n'a pas de serment d'allégeance, notre hymne national prend plus d'importance. Nous vouons hommage et respect au Canada et à ceux qui ont bâti notre magnifique pays mais, en plus, nous lui rendons allégeance en chantant «Ô Canada, we stand on guard for thee», nous sommes prêts à tout pour toi. Nous allons nous encourager, nous et d'autres, à faire du Canada un meilleur pays chaque fois que des Canadiens diront «True patriot love in all of us command», objet de l'amour patriotique de nous tous, que ce soit de nouveaux Canadiens ou des Canadiens de longue date, qu'ils soient jeunes, vieux, minces ou grassouillets, peu importe, nous serons tous englobés.

In the spring of 2001, the federal government opened our magnificent national military cemetery. Dominating the cemetery is a grand and glorious official monument — and I believe you have a news clipping of it — that says:

TO THE MEN
AND WOMEN
OF CANADA'S
ARMED FORCES
WHO HAVE SERVED
THEIR NATION
WITH DISTINCTION IN WAR AND IN
PEACE.

Luckily, Canada spends most of our time in peace.

I have received many letters from women who were WDs — Women's Division — of the RCAF or CWACs of the army, or wrens of the navy and, indeed, a number of the women serving today.

Therefore, so that all our national symbols and policies are consistent and in harmony, please revive the anthem. Make it consistent and true to our history, to our international reputation and to our dreams. This you can do by approving Bill S-3. By reclaiming the initial sentiment, the singing of *O Canada* will position the anthem as the new call to serve our nation for all of us. It will no longer be vague as to who builds Canada, whether one is seven or 70; when we sing *O Canada*, we will all know very clearly. "True patriot love in all of us command," and all of us thank you.

[Translation]

Ms. Jeanne d'Arc Sharp, Member of the Famous 5 Foundation:
Mr. Chairman, greetings to all committee members.

[English]

My congratulations go first to the board of directors of the Famous 5 Foundation, and its president and CEO, Frances Wright. In a document entitled, "Strategic Directions 2000-05," the line under the heading "public awareness" reads as follows: "Implement a plan resulting in the national anthem becoming gender neutral."

Second, my congratulations go to Senator Poy. Senator Poy launched a first inquiry in February 2001, and again in October 2002. Her research uncovered the original 1908 version of *O Canada*. The words read, "True patriot love thou dost in us command."

When Britain is at war, Canada is at war. There is no distinction, said the prime minister, Sir Wilfrid Laurier, in the House of Commons on January 12, 1910. In early August of 1914, when Britain declared war on Germany, the Duke of Connaught,

Au printemps de 2001, le gouvernement fédéral a inauguré notre magnifique cimetière militaire national. Un impressionnant monument y est élevé — et je crois que vous avez une coupure de presse à ce sujet — sur lequel y sont gravés les mots suivants:

AUX HOMMES
ET FEMMES
DES FORCES
ARMÉES DU
CANADA QUI ONT
SERVI LEUR NATION
AVEC DISTINCTION
EN TEMPS DE
GUERRE ET DE PAIX

Heureusement, le Canada a vécu surtout des moments de paix.

J'ai reçu de nombreuses lettres de femmes qui ont fait partie de la division féminine, dans l'aviation, l'Armée ou la Marine marchande et de femmes qui font partie des Forces armées aujourd'hui.

Par conséquent, pour harmoniser tous nos symboles nationaux et nos politiques, je vous demande de rétablir notre hymne. Il faut le rendre vraiment conforme à notre histoire, à notre réputation sur la scène internationale et à nos rêves. On peut le faire en adoptant le projet de loi S-3. En ranimant le sentiment initial, nous allons faire du *Ô Canada* un nouvel appel à tous pour servir notre pays. Personne n'aura plus d'idée vague au sujet de ceux qui bâtissent le Canada, qu'on ait 7 ou 70 ans; quand nous chantons *Ô Canada*, nous le saurons tous clairement. «True patriot love in all of us command», et merci à tous.

[Français]

Mme Jeanne d'Arc Sharp, membre de la Fondation Famous 5:
Monsieur le président, salutations distinguées à tous les membres du comité.

[Traduction]

Je tiens d'abord à féliciter le conseil d'administration de la Fondation Famous 5 et sa présidente et directrice générale, Frances Wright. Dans un document sur les orientations stratégiques de 2000-2005, sous le titre de la rubrique «sensibilisation du public», on peut lire que l'objectif est de mettre en oeuvre un plan afin que l'hymne national utilise un langage non sexiste.

J'aimerais ensuite féliciter le sénateur Poy. Elle a lancé un premier appel en février 2001, et un autre en octobre 2002. Elle a découvert dans ses recherches la version originale du *Ô Canada* qui date de 1908 et dans laquelle on peut lire les mots «True patriot love thou dost in us command».

Quand la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est aussi. Il n'y a pas de différence, comme l'a dit le premier ministre sir Wilfrid Laurier, à la Chambre des communes le 12 janvier 1910. Au début du mois d'août de 1914, quand la

then Governor General of Canada, spoke of “a great exhibition of genuine patriotism here” — meaning across the Dominion. At that time, His Honour Robert Stanley Weir amended, and then copyrighted, his national song *O Canada* to read, “True patriot love in all thy sons command.” No wonder. From 1914 to 1918, fathers, brothers, sons, were needed on the battlefields by the thousands. Thousands more were needed to replace the heavy casualties.

Although in much smaller numbers, women were there from the beginning: 2,504 nurses in uniform served in the overseas military forces of Canada; 39 of them died in action.

Mr. Chairman, during the years 1914 to 1918, the home front engaged in a tremendous war effort. In addition to sending troops in the first weeks of the war, one cannot forget a law given Royal Assent on September 20, 1917. It was an act to authorize the levying of a war tax on certain incomes. One also remembers the act signed on May 24, 1918, to provide compensation where employees of his Majesty are killed or suffer injuries while performing their duties.

Today, Canadians are still paying income tax, and our male and female soldiers continue to receive compensation for injury or death in a theatre of war. Likewise, for the national anthem, singing “true patriot love in all thy sons command” excludes women, who populate more than 50 per cent of our country, who excel in all fields of endeavour and who serve with gallantry in the military. I have no doubt that in 1908 Judge Weir’s intent in writing his first version of *O Canada* was to include men and women.

I support Bill S-3. Its purpose is to return to the author’s original version by reinstating the word “us” in the lyrics of our national anthem. All Canadians will then sing it with greater enthusiasm.

Ms. Catharine Laidlaw-Sly, President, National Council of Women of Canada: The National Council of Women of Canada — NCWC — wishes to thank you for this opportunity to voice our support for Senator Poy’s initiative to amend the English words of our national anthem. Further, we wish to commend her for the research that she has done and the information assembled.

It is worth noting, as has been brought out already, that the original words of our national anthem were inclusive. Departing from our printed text, I should like to point out that NCWC was aware of that fact in 1983 when it spent some time discussing the issue over the course of its business in that year.

NCWC was not satisfied in 1980, generally speaking, with the words adopted. They did express their belief that it was the love of our country and a loyalty to it in both good times and bad, feelings that were not exclusive to the men of the country but could be felt by anyone. They had also become sensitive — and

Grande-Bretagne a déclaré la guerre à l’Allemagne, le duc de Connaught, qui était le gouverneur général du Canada à l’époque, a parlé d’une grande manifestation de vrai patriotisme chez nous, c’est-à-dire dans l’ensemble du pays. C’est à ce moment-là que Son Honneur Robert Stanley Weir a décidé de modifier les paroles du *Ô Canada* qu’il avait écrites et de les protéger par le droit d’auteur; il a alors écrit «True patriot love in all thy sons command». Ce n’est pas surprenant qu’il l’ait fait puisque de 1914 à 1918, nos pères, nos frères et nos fils ont été appelés sur les champs de bataille par milliers. Des milliers d’autres ont dû aller remplacer tous ceux qui y ont laissé leur vie.

Même si c’est en beaucoup plus petit nombre, les femmes ont participé à l’effort de guerre depuis le début; en effet 2 504 infirmières en uniforme ont servi dans les Forces armées canadiennes à l’étranger et 39 d’entre elles y sont mortes.

Monsieur le président, de 1914 à 1918, l’effort de guerre des civils au pays a été considérable. Des soldats ont été envoyés au cours des premières semaines de la guerre, et on ne peut oublier la loi qui a reçu la sanction royale le 20 septembre 1917 et qui autorisait la perception d’un impôt de guerre sur certains revenus. Le 24 mai 1918, on a aussi adopté une loi assurant une indemnisation dans le cas des employés de Sa Majesté ayant été tués ou blessés dans l’exercice de leurs fonctions.

Aujourd’hui, les Canadiens payent toujours de l’impôt sur le revenu, et une indemnisation est encore versée pour nos soldats masculins et féminins blessés ou tués en territoire de guerre. Les paroles «True patriot love in all thy sons command» de notre hymne national excluent les femmes, qui composent plus de 50 p. 100 de la population de notre pays, qui excellent dans toutes les sphères d’activités et qui ont servi avec bravoure dans les Forces armées. Je suis sûre que, dans sa première version du *Ô Canada* composée en 1908, le juge Weir avait l’intention d’englober les hommes et les femmes.

J’appuie le projet de loi S-3. Il vise à rétablir le mot «us» dans la version originale de l’hymne national. Les Canadiens entonneront ensuite l’hymne avec plus d’enthousiasme.

Mme Catherine Laidlaw-Sly, présidente, Conseil national des femmes du Canada: Le Conseil national des femmes du Canada est heureux d’avoir l’occasion d’appuyer la démarche du sénateur Poy, qui vise à modifier la version anglaise de l’hymne national. Nous tenons à la féliciter pour le travail de recherche qu’elle a effectué.

Il convient de noter, comme d’autres l’ont déjà fait, que les mots utilisés dans la version originale de l’hymne national étaient inclusifs. J’ajouterais que le Conseil était conscient de ce fait en 1983 lorsqu’il s’est penché sur la question, cette année-là.

De manière générale, le Conseil n’était pas satisfait, en 1980, des mots qui avaient été adoptés. Il estimait que l’amour du pays, la loyauté envers celui-ci dans les bons comme dans les mauvais moments, étaient des sentiments que tous pouvaient ressentir, pas uniquement les hommes. Il savait aussi — et vous en avez parlé,

this point has already been raised by your questions, Senator Callbeck — to the fact that perhaps “native” was not an appropriate word, given that so many Canadians had chosen Canada as their home.

In 1983, our national council did have a great deal of discussion. To determine exactly what members felt, the council issued a questionnaire. They did not engage a professional. As you can imagine, when you do an amateur job, you get mixed results. The questionnaire listed choices without first asking the overriding question, “Do you want change? If so, what change?” The question about asking for change came at the end of the questionnaire. The result was that 30 per cent felt that there was no need for change; 48 per cent favoured replacing the words “all thy sons” with “all of us” and just over 25 per cent felt that “all thine own” would be a suitable replacement.

It is very striking that over 64 per cent, almost two thirds of the membership that responded, recommended that “native” should be replaced with the word “cherished.” I thought that was interesting. I was not aware of that until I received the background notes from that year. A resolution was prepared for consideration at the annual general great meeting, but it would seem there was not sufficient agreement at the time to adopt a policy. I should add that this probably was an emergency resolution. A two third majority is needed in order to pass an emergency resolution. Sadly, the issue was not addressed in another year.

Since then, many of our members have continued to use the words “all of us” in preference to the official text. When we discussed the issue last year, it was pointed out to us that, ever since the first United Nations World Conference on the Status of Women, the importance of ensuring that national institutions and symbols — and we see the national anthem as one of our very most important symbols — are inclusive. We are now aware that it is no longer satisfactory to use the English custom that regards the masculine third person as a collective reference to both females and males. We believe that it tends to perpetuate the word image of the male as the more valuable citizen. Women have struggled too long for equal rights to accept the continued use of the masculine gender as a convenient figure of speech. As well, it is time that our girl children should no longer have to accept this rather lame explanation that “sons” really means daughters too. Logically, it should say so if that is what it means. When the topic is raised now, it would appear that changing “all thy sons” is seen as an important and overdue change.

Also, our member who represents us at the United Nations pointed out that in the Beijing Platform for Action, under the heading “Institutional Mechanisms for the Advancement of Women”, article 197 speaks about the need to make changes so that the mechanisms and institutions will act to promote the advancement of women as an integral part of the mainstream and political, economic, social and cultural development.

sénateur Callbeck — que le mot «native» était peut-être inapproprié, étant donné qu'un grand nombre de Canadiens avaient choisi le Canada comme patrie.

En 1983, le Conseil national a tenu un débat sur la question. Soucieux de connaître l'opinion de ses membres, il a préparé un questionnaire, qu'il a ensuite distribué. Il n'a pas retenu, pour ce faire, les services d'un spécialiste. Comme vous pouvez l'imaginer, quand on fait un travail d'amateur, on obtient des résultats mitigés. Le questionnaire proposait des choix, sauf qu'il ne posait pas la question prédominante: «Voulez-vous qu'on modifie l'hymne? Si oui, quelle modification doit-on y apporter?» Cette question n'a été posée qu'à la toute fin. Résultat: 30 p. 100 des répondants ont affirmé qu'il n'était pas nécessaire de changer l'hymne; 48 p. 100 ont dit qu'il fallait remplacer les mots «all thy sons» par «all of us», et un peu plus de 25 p. 100, par «all thine own».

Fait étonnant, plus de 64 p. 100 des répondants, soit presque deux tiers des membres, ont recommandé que le mot «native» soit remplacé par «cherished». J'ai trouvé cela intéressant. Je ne l'ai su que lorsque j'ai pris connaissance du document de travail qui avait été préparé cette année-là. Une résolution a été rédigée et soumise à l'assemblée générale annuelle, sauf qu'aucune politique n'a été adoptée, faute d'accord. J'ajouterais que cette résolution était probablement une proposition d'urgence. Or, une majorité des deux tiers est requise pour qu'elle soit adoptée. Malheureusement, la question n'a pas fait l'objet de nouvelles discussions dans les années qui ont suivi.

Depuis, bon nombre de nos membres préfèrent utiliser les mots «all of us». Quand le débat a été relancé, l'an dernier, on nous a dit que, depuis la tenue de la première conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, il était important de faire en sorte que les institutions nationales et les symboles — et nous considérons l'hymne national comme un de nos symboles les plus importants — englobent tout le monde. Nous savons maintenant qu'il ne convient plus d'utiliser, comme on le fait en anglais, la troisième personne du masculin pour désigner les hommes et les femmes. Cette pratique perpétue l'image que l'homme est plus important que la femme. Or, les femmes se sont battues pendant trop longtemps en vue d'obtenir l'égalité des droits pour accepter l'usage continu du genre masculin. De plus, les jeunes filles ne doivent plus accepter cette explication plutôt banale qu'on leur sert, à savoir que le mot «fils» englobe aussi les filles. Si c'est le cas, il faudrait, logiquement, qu'on le précise. Aujourd'hui, le remplacement des mots «all thy sons» est perçu, semble-t-il, comme un changement important qui s'impose depuis longtemps.

De plus, notre représentant auprès des Nations Unies nous signale que l'article 197 du programme d'action de Beijing, qui s'intitule «Mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme», met l'accent sur la nécessité d'apporter des changements aux mécanismes et aux institutions chargés de la promotion de la femme pour que celles-ci participent pleinement aux activités de développement politique, économique, social et culturel.

We feel that “social” and “cultural” are the two words in the act that change the national anthem to make it more inclusive. We recommend strongly that this action be taken.

Last year, our members were pleased to instruct our president to write and express their support for this bill. NCWC wishes to express its hope that the intent will be realized and that members of Parliament will act to remedy this situation.

The Chairman: Finally, we have Helmut Kallmann, a former music historian at the National Library.

Mr. Helmut Kallmann, Former Music Librarian: Honoured senators and honoured guests, I want to give you a quick overview from a mainly musical point of view.

Before *O Canada* was written in 1880, there were a number of substitute national anthems in Canada that were sung on patriotic occasions — for example, *A La Claire Fontaine*, *Vive la Canadienne* and, one especially written song, *Sol canadien, terre chérie*. In 1867, 13 years before *O Canada*, we had *The Maple Leaf For Ever*. I should add that “for ever” is two words. It is usually spelled as one, but it should be two. None of these songs achieved official status, although they were sung on all patriotic occasions.

The origin of *O Canada* has something to do with Saint-Jean Baptiste celebrations in June. In that particular year, 1880, there was also a national holiday for French Canadians. For that occasion, they decided to have a national song contest.

They felt that Canada was at a stage where a national anthem was needed. The contest began, but they realized that it was already March, the celebration would be in June and that you could not have a contest judged and the winner published in that time. Ernest Gagnon, president of the committee, asked his friend, Calixa Lavallée, 1842 to 1891, to compose the music. Mr. Lavallée was an outstanding and well-recognized musician who had written many dances, musical comedies, marches and piano pieces, some of which had many publishers. He was quite the man to ask for such a tune. Mr. Lavallée set about writing three or four possible tunes and sent them to his friends. The tune we know as *O Canada* was unanimously selected.

It is interesting that the music came before the words. Gagnon said to Lavallée, “Why do you not write something like *O Canada*?” Thus, he may have given him the first few notes. After Lavallée wrote the music, they went to Sir Adolphe-Basil Routhier, who wrote the French words that are current today.

The anthem was first performed on June 21, 1880, but it was not sung. Rather, it was played by mass military and civilian bands; the first vocal performance took place the following Sunday, I think.

Nous estimons que l’ajout des mots «social» et «culturel» à la loi sur l’hymne national rendrait celle-ci plus inclusive. Nous recommandons fortement que cette modification soit apportée.

L’an dernier, les membres du Conseil ont demandé à la présidente d’envoyer une lettre au comité dans le but de manifester leur appui au projet de loi. Le Conseil national des femmes du Canada espère que l’objectif du projet de loi sera atteint et que les parlementaires prendront les mesures qui s’imposent pour corriger la situation.

Le président: Enfin, nous allons entendre Helmut Kallmann, ancien musicothécaire de la Bibliothèque nationale.

M. Helmut Kallmann, ancien musicothécaire: Honorables sénateurs et chers invités, permettez-moi de faire un bref survol de la question, d’un point de vue avant tout musical.

Avant que le *Ô Canada* ne soit rédigé en 1880, plusieurs hymnes nationaux étaient entonnés au Canada lors d’événements patriotiques — mentionnons, par exemple, *À la claire fontaine*, *Vive la Canadienne* et, surtout, *Sol canadien, terre chérie*. En 1867, 13 ans avant l’adoption du *Ô Canada*, nous chantions *The Maple Leaf For Ever*. J’ajouterais que «for ever» s’écrit en deux mots et non pas en un seul, comme le veut l’usage. Aucun de ces chants n’avait de statut officiel, même s’ils étaient entonnés lors d’événements patriotiques.

Le *Ô Canada* tire son origine de la célébration de la fête de saint Jean-Baptiste, en juin. En 1880, les Canadiens français, qui devaient célébrer une fête nationale, ont décidé de tenir un concours en vue de trouver un chant national.

Ils estimaient que le Canada avait besoin d’un hymne national. Le concours lancé, ils se sont rendu compte qu’ils étaient déjà en mars, que la célébration devait avoir lieu en juin et qu’il était impossible de choisir un texte et de le faire publier à temps. Ernest Gagnon, président du comité, demanda à son ami, Calixa Lavallée, né en 1842 et mort en 1891, de composer la musique. M. Lavallée était un musicien exceptionnel et bien connu qui avait composé la musique de nombreuses danses, comédies musicales, marches, morceaux pour piano, dont certaines ont été largement publiées. Il était la personne tout indiquée pour faire ce travail. M. Lavallée a composé trois ou quatre musiques, et les a envoyées à ses amis. Celle de *Ô Canada* a été choisie à l’unanimité.

Fait intéressant, la musique a été composée avant que les paroles ne soient écrites. Gagnon a dit à Lavallée: «Pourquoi n’écrivez-vous pas quelque chose qui ressemble à *Ô Canada*?» Il lui a peut-être donné les premières notes. Une fois la musique terminée, ils sont allés voir Sir Adolphe-Basil Routhier, qui a rédigé les paroles françaises que nous utilisons aujourd’hui.

L’hymne a été joué pour la première fois le 21 juin 1880 par des orchestres militaires et civils, mais sans les paroles. Il a été chanté pour la première fois, si je ne m’abuse, le dimanche suivant.

O Canada, in my view and in the view of many other people, is a splendid tune, but not everyone thinks so. There are some people who forever point out that the opening of *O Canada* reminds one of the march of the priests in the second act of *The Magic Flute*.

I quote from a letter to the *Globe and Mail* two years ago:

It is the music that bothers me. There is more than a passing similarity between Calixa Lavallée's melody and the opening to act 2 of Mozart's *The Magic Flute*. I suppose if you are going to borrow someone else's tune, you may as well take from the best. Come to think of it, Canada is really a second-hand country, so I suppose it is only appropriate that our anthem is slightly used.

I was furious when I read this. It is a rather smart-alecky letter. I wrote a response to *The Globe and Mail*, but they did not publish it. The point is not that the tune came from Mozart's but that only one or two bars are similar. *O Canada* is 28 bars in length. Mozart had used the same in one of his earlier operas, and not only Mozart but also 100 years before Mozart Corelli used it in two violin sonatas. Even closer to Lavallée is *Sonata for Young People* written by Robert Schumann in the 1850s, which is also similar.

The point is that any musician, anyone who can count from one to five, can permute the figures 1-3-5, 3-5-1, 5-3-1. Add 1-3-5 and you would have the last movement of Beethoven's *Symphony No. 5*. We have 3-5-1 here, and with 5-3-1 we would have the *Die Meistersinger Overture* by Wagner. It does not take a genius to figure this out.

O Canada became very popular very quickly in the province of Quebec among French-speaking Canadians. However, the only text was French. Around 1901, the Duke of Cornwall and York, later George V, visited Toronto, Ontario. The tune was played without the lyrics but from then on the translation just mushroomed.

The first performance of any currency was by Thomas Bedford Richardson. The choir at Massey Hall also sang it in 1906. In 1908, Sir Stanley Weir wrote the lyrics of the version that we sing today.

There were several contests. *Collier's* magazine had one that brought in 350 submissions. You can imagine how many good ones there were. Some were attempts at translating the French text, which just did not work, and others were new versions. The Toronto public library, now the Metro Toronto Library, has a script, which I saw years ago, of 25 different printed versions of the text.

This was just before World War I. Since then, there have been numerous publications of the music and numerous recordings in later years. In 1967, the idea was approved that *O Canada* should be the national anthem but it was adopted as the national anthem only in 1980.

À mon avis, et d'après de nombreux observateurs, l'*Ô Canada* est un chant magnifique, mais il y en a qui ne sont pas d'accord. Certains prétendent que les premiers mots d'*Ô Canada* évoquent la marche des prêtres dans le second acte de la *Flûte enchantée*.

Il y a deux ans, le *Globe and Mail* a publié une lettre qui disait, en gros:

C'est la musique qui me dérange. Il existe une étrange ressemblance entre la mélodie de Calixa Lavallée et l'ouverture du second acte de la *Flûte enchantée* de Mozart. Si vous voulez emprunter la musique de quelqu'un, aussi bien vous inspirer de ce qu'il y a de meilleur. À bien y penser, comme le Canada n'est qu'un pays de second ordre, je suppose qu'il est normal qu'on ait un hymne légèrement usagé.

J'étais furieux. Je trouvais la lettre insultante. J'ai envoyé une lettre au *Globe and Mail*, mais il ne l'a jamais publiée. La musique ne vient pas de Mozart. Il y a seulement une ou deux mesures qui se ressemblent. L'*Ô Canada* compte 28 mesures. Mozart avait utilisé les mêmes mesures dans l'un de ses premiers opéras, et il n'était pas le seul à le faire. Corelli, cent ans plus tôt, avait utilisé les mêmes mesures dans deux sonates pour violon. Il existe également une ressemblance entre la musique de *Sonata for Young People*, écrite par Robert Schumann dans les années 1850, et celle de Lavallée.

Le fait est que n'importe quel musicien, n'importe quelle personne capable de compter de un à cinq, peut intervertir les chiffres 1-3-5, 3-5-1, 5-3-1. Ajoutez 1-3-5, et vous avez le dernier mouvement de la *Symphonie n° 5* de Beethoven. Ici, nous avons 3-5-1, et avec 5-3-1, vous arrivez à l'ouverture *Die Meistersinger* de Wagner. Il n'est pas nécessaire d'être un génie pour comprendre cela.

Ô Canada est très vite devenu populaire au Québec parmi les Canadiens français. Toutefois, il n'y avait qu'une seule version, la française. Vers 1901, le duc de Cornwall et de York, plus tard Georges V, s'est rendu à Toronto, en Ontario. La musique a été jouée sans les paroles. Dès lors, de nombreuses traductions sont apparues.

Thomas Bedford Richardson a été le premier à adapter le poème. La chorale de Massey Hall l'a également chanté en 1906. En 1908, sir Stanley Weir a écrit les paroles de la version que nous chantons aujourd'hui.

Plusieurs concours avaient été lancés, dont un par la revue *Collier*, qui a reçu 350 textes. Vous pouvez imaginer combien d'entre eux étaient bons. Certains étaient des adaptations de la version française, ce qui n'allait pas du tout, et d'autres, des textes nouveaux. La bibliothèque publique de Toronto, aujourd'hui la Metro Toronto Library, possède un manuscrit, que j'ai vu il y a des années de cela, qui renferme 25 versions différentes du texte.

C'était tout juste avant la Première Guerre mondiale. Depuis, la musique a été publiée à maintes reprises en plus de faire l'objet de nombreux enregistrements. En 1967, il a été décidé que l'*Ô Canada* allait devenir l'hymne national. Il n'a été adopté officiellement qu'en 1980.

I certainly support Senator Poy's plan for the wording change. I think there is no harm in changing a few words in the lyrics. It is not as though it is a poem by Shelley or Keats or Wordsworth. You can change old-fashioned language anyway, but the national anthem, after all, expresses sentiments and is a means to express sentiments. I do not think the words are sacrosanct. I wholeheartedly support the idea of making the change. If I were a senator, I would vote in favour.

The Chairman: Thank you, Mr. Kallmann. Do senators have questions for members of the panel?

Senator Callbeck: I have learned much about the national anthem that I did not know before I came in here.

Did I hear you correctly, Mr. Kallmann, when you said that in 1967 it was approved to be the national anthem but not adopted until 1980?

Mr. Kallman: There is a difference between approval and law-making. I do not know whether it was legislated in 1967. I do not have the text here. It is a fine difference.

Senator Callbeck: Mr. Chair, I want to take the opportunity to commend Frances Wright for the part she played in getting the monument of the Famous 5 on the Hill. I know that she was the major mover. I have never seen a monument that receives so much attention. Each time I walk by the statue, people are there. Generally, someone is in the chair getting his or her picture taken. Thank you very much.

The Chairman: I am in the office frequently over the course of the summer. I have noticed that the other statues basically get ignored. I have never seen a tourist group or groups of people not go to the Famous 5 monument. The people who sit in the chair are always young girls. It is just an interesting observation that that monument has become the focal point of the monuments on the Hill. It is popular beyond what one might have anticipated at the time it was launched.

Ms. Wright: It definitely exceeds what we anticipated. Obviously, the attractiveness of the monument belongs to the artist, Barbara Patterson, another Albertan.

Two years ago, a guard who normally works days but for the past couple of months had worked nights telephoned me. He told me that, during the days, there are people around the monument all the time, but he said that every half hour or so one person or two people come to be with the statue. He said that for the most part they are female, but some are men, too. They come, and they sit. He said that over 50 per cent of them would then cry and heave.

This was surprising to us. The Ottawa committee said that a number of self-help groups visit the statute, as well as sick people, who seek comfort from these Mothers of Confederation. Different people have told me that when they are struggling with a divorce or bankruptcy, they want to be with a group that is nurturing and that gives them the courage to continue.

J'appuie la démarche du sénateur Poy. Je ne vois pas pourquoi on ne changerait pas quelques mots dans le texte. Il ne s'agit pas d'un poème de Shelley, de Keats ou de Wordsworth. On peut changer des mots qui sont dépassés. L'hymne national, après tout, constitue un moyen d'exprimer des sentiments. Les mots, selon moi, ne sont pas sacro-saints. Je suis tout à fait d'accord avec l'idée de changer le texte. Si j'étais sénateur, je voterais en faveur du projet de loi.

Le président: Merci, monsieur Kallmann. Y a-t-il des questions?

Le sénateur Callbeck: J'ai appris beaucoup de choses au sujet de l'hymne national depuis que je suis ici.

Monsieur Kallmann, ai-je bien compris? Avez-vous dit que l'hymne national a été approuvé en 1967 et adopté en 1980?

M. Kallmann: Approuver et adopter un texte sont deux choses différentes. Je ne sais pas si l'hymne est devenu loi en 1967. Je n'ai pas le texte devant moi. Il existe une légère différence entre ces deux mots.

Le sénateur Callbeck: Monsieur le président, je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter Frances Wright pour le rôle qu'elle a joué dans l'édification du monument des «célèbres cinq» sur la colline. Je sais que c'est elle qui a parrainé le projet. Jamais un monument n'a suscité autant d'intérêt. Chaque fois que je passe devant celui-ci, il y des gens qui l'admirent. Il y a habituellement quelqu'un qui s'installe dans la chaise vide pour se faire prendre en photo. Donc, merci beaucoup.

Le président: Je vais souvent à mon bureau, l'été. J'ai noté que les autres statues ne sont pas aussi populaires. Il y a toujours des groupes de touristes ou de personnes qui admirent le monument des «célèbres cinq». Ce sont toujours les jeunes filles qui vont s'asseoir dans la chaise vide. Ce monument est devenu un point d'attraction sur la Colline. On ne s'attendait pas à ce qu'il soit aussi populaire.

Mme Wright: Il dépasse nos espérances. Le monument est très beau. C'est Barbara Patterson, une autre Albertaine, qui l'a conçu.

Il y a deux ans, un garde de sécurité qui, habituellement, travaillait le jour, mais qui, depuis quelques mois, travaillait la nuit, m'a téléphoné. Il m'a dit qu'il y avait toujours des gens autour du monument pendant la journée, et qu'à toutes les demi-heures, une ou deux personnes venaient s'y recueillir. C'était surtout des femmes, mais il y avait aussi des hommes. Ils s'installaient là, et la plupart d'entre eux versaient des larmes, poussaient des soupirs.

Je trouve cela étonnant. Le comité d'Ottawa a dit que plusieurs groupes d'entraide visitent le monument. Il y a aussi des malades qui viennent chercher un peu de réconfort auprès de ces mères de la Confédération. Différentes personnes aux prises avec un divorce ou des difficultés financières m'ont dit qu'elles aimaient se trouver en présence d'un groupe qui leur offre un appui moral et qui leur donne le courage d'aller de l'avant.

I thank you all very much for making this possible.

The Chairman: Any other questions?

Senator Fairbairn: I have caught fellows sitting in the chair, too. It is true. It has been like a magnet. We are all very thrilled with that, especially female senators and especially female senators from Alberta who feel rather strongly about this.

Senator Poy, you talk about young people being attracted to the statues. These kinds of changes are not aimed at my generation. They are aimed at a younger generation, which represents women striving and now part, at an equal level, of national life. For them, it makes no sense to be excluded from our national anthem.

I notice, Ms. Wright, that each year a young woman becomes the recipient of the Governor General's Award in Commemoration of the Persons Case. I was wondering whether you might like to comment about how this is another signal to young women that they are equal, if we make this change in Parliament.

Ms. Wright: I return to the point of the symbols including everyone. One of the complaints that we have had is that our monument does not include men. My husband always felt that we should have the husbands circling the Famous 5 because they could not have done what they did without their husbands and the support of their families, too.

However, it is for the young people that our eye is cast because they have a tremendous responsibility of a much more complex world than we are living in today. If they can feel that their contributions are valued and, indeed, expected, they will do this, most powerfully by hearing and by singing "True patriot love in all of us command."

Why is it only when you are 21 that you can think of yourself as an adult and a participant in public life? Why can you not be 13 thinking about how to make this a better world? In a variety of different ways, they are already beginning on the environmental front, child slavery and whatever.

Singing "in all of us command" simply says to each and every one of us that in each and every one of us — in all of us — command true patriot love. Particularly, this will help our young people.

Ms. Laidlaw-Sly: Senator Fairbairn, an issue that is important is the participation of young women in sports. I have now joined the ranks of great-grandmothers, and I am very proud of it. My eight granddaughters have opportunities and are active in ways that were never possible previously. The inclusion of young women in all of these activities, as was pointed out in one of the discussions we had — it is our young women sports teams that have particularly brought glory to Canada. They have a better track record with gold medals — not that winning a gold medal is everything. The participation is important.

Je tiens à vous remercier de tout ce que vous avez fait pour que ce projet devienne réalité.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Fairbairn: J'ai vu des hommes, aussi, s'asseoir dans la chaise vide. C'est vrai. Le monument est comme un aimant. Nous en sommes tous enchantés. Toutes les femmes membres du Sénat en sont fières, surtout celles qui viennent de l'Alberta.

Sénéateur Poy, vous dites que la statue attire les jeunes. Ces changements ne visent pas ma génération, mais plutôt les jeunes, les femmes qui luttent et qui font maintenant partie intégrante de la société canadienne. Je trouve anormal qu'elles soient exclues de l'hymne national.

Je note, madame Wright, que le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire *personne* est décerné, chaque année, à une jeune femme. J'aimerais que vous nous expliquiez comment, par ce changement, nous pouvons faire comprendre aux jeunes femmes qu'elles sont l'égal de l'homme.

Mme Wright: J'ai parlé des symboles qui englobent tout le monde. Certains se plaignent du fait qu'il n'y a pas d'hommes dans ce monument. Mon mari a toujours dit que les conjoints devraient eux aussi faire partie de la statue des «célèbres cinq», parce qu'elles n'auraient pas pu accomplir tout ce qu'elles ont fait sans l'aide de leurs conjoints et de leurs familles.

Toutefois, notre regard se porte du côté des jeunes, parce qu'ils ont une responsabilité énorme à assumer, vu la complexité du monde dans lequel nous vivons présentement. S'ils savent que leur contribution est appréciée et jugée importante, ils vont se sentir plus forts s'ils entendent et entonnent les mots «True patriot love in all of us command».

Pourquoi doit-on attendre d'avoir 21 ans avant d'être considéré comme un adulte qui participe à la vie publique? Ne peut-on pas, à 13 ans, songer aux différentes façons dont on peut améliorer le monde? Les jeunes commencent déjà à s'affirmer sur le plan environnemental, au chapitre de l'esclavage des enfants, ainsi de suite.

Les mots «in all of us command» signifient tout simplement que nous sommes tous — et je dis bien tous — animés d'un sentiment patriotique. Cela ne peut qu'aider les jeunes.

Mme Laidlaw-Sly: Sénateur Fairbairn, il y a un autre point qui mérite d'être souligné, et c'est la participation des jeunes femmes aux activités sportives. Je suis maintenant arrière-grand-mère, et j'en suis très fière. Mes huit petites-filles ont la possibilité, aujourd'hui, de participer à des activités qui, jadis, leur étaient interdites. Le fait que les jeunes femmes puissent participer à toutes ces activités, comme nous l'avons déjà mentionné — ce sont surtout les équipes sportives formées de jeunes femmes qui ont apporté la gloire au Canada. Elles ont remporté beaucoup de médailles d'or — non pas que le fait de remporter une médaille d'or compte plus que tout, mais le fait qu'elles participent à des activités est importante.

We all choke up when we hear *O Canada*, and we see the accomplishments of our young people, whether it is in the field of sports or in other endeavours. We need to have the symbolism match the reality. The reality is that our women are there.

The Chairman: May I thank the panel very much for their attendance here.

Before I call on our next witness, I shall read into the record a letter I received from Allan Parks, Dominion President, The Royal Canadian Legion.

Thank you very much for the invitation to appear before the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology to present our views on Bill S-3, An Act to Amend the National Anthem Act.

As indicated to you earlier by our Dominion Secretary, I regret that neither I nor one of our elected officers can appear before this committee on 23 October as we are presently committed for that date. However, we have previously discussed the proposal and have developed a position on the issue as follows:

The 400,000 men and women of The Royal Canadian Legion do not find the current wording of our National Anthem to be offensive and do not see any reason to amend the wording.

I would appreciate your support in forwarding the position of The Royal Canadian Legion to the committee with our respect.

Sincerely,

Allan Parks

Dominion President

Unfortunately, the Legion could not be here.

Senator Fairbairn: Mr. Chairman, might I just say a word?

The Chairman: Yes.

Senator Fairbairn: I want to say to all of you who have come here today, thank you very much. I am leaving not because I want to but there is another great cause taking place on Parliament Hill. It is Literacy Action Day, and people come from all of Canada. I must lead the charge there.

The Chairman: Our final witness this morning is Mr. Rudyard Griffiths, the executive director of the Dominion Institute.

Mr. Rudyard Griffiths, Executive Director, Dominion Institute: Thank you, Mr. Chair. It is very much an honour for the institute to appear before the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

Nous sommes tous éberlués lorsque nous entendons le *Ô Canada* en voyant l'accomplissement de nos jeunes, que ce soit dans le domaine du sport ou ailleurs. Il faut que le symbolisme colle à la réalité. La réalité, c'est qu'il y a des femmes parmi nous.

La présidente: Je tiens à remercier le groupe de témoins d'être ici aujourd'hui.

Avant d'inviter notre prochain témoin, je vais lire pour le compte rendu une lettre que j'ai reçue d'Allan Parks, président national de la Légion royale canadienne.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie afin de lui présenter le point de vue de la Légion royale canadienne sur le projet de loi S-3, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin d'englober tous les Canadiens et Canadiennes.

Comme vous l'a déjà mentionné le secrétaire national de la Légion, ni moi ni un de nos représentants élus ne peuvent témoigner devant le comité le 23 octobre parce que nous avons un engagement ce jour-là. Toutefois, nous avons discuté du projet de loi et avons établi notre position sur la question:

Les 400 000 hommes et femmes qui font partie de la Légion royale canadienne ne trouvent pas les paroles de l'hymne national offensantes et ne voient aucune raison de les modifier.

Je vous saurais gré de communiquer au comité la position qu'a adoptée la Légion royale canadienne.

Je vous prie d'agréer, ..., mes salutations les meilleures.

Le président national,

Allan Parks

Malheureusement, la Légion ne peut pas être ici aujourd'hui.

Le sénateur Fairbairn: Monsieur le président, puis-je glisser un mot?

Le président: Bien sûr.

Le sénateur Fairbairn: Je voudrais remercier sincèrement toutes les personnes qui sont ici aujourd'hui. Je dois vous quitter non pas parce que je le souhaite, mais parce qu'il y a une autre grande cause à défendre sur la colline du Parlement aujourd'hui. C'est la journée de l'Alphabétisation, et des gens sont venus de tout le Canada pour la célébrer. Je dois mener la charge.

Le président: Notre dernier témoin de ce matin est M. Rudyard Griffiths, directeur exécutif de l'Institut du Dominion.

M. Rudyard Griffiths, directeur exécutif, Institut du Dominion: Merci, monsieur le président. C'est un grand honneur pour l'Institut de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

As a charity dedicated to promoting knowledge of Canada's history and informed dialogue on public policy issues, the Dominion Institute acknowledges the historic role the Senate has played, and continues to play, in nurturing Canada's democratic traditions and culture.

By way of background, the work of the institute consists of conducting regular public opinion research into Canadians' knowledge of their history and operating free educational programs for high schools nationwide. In terms of our research, committee members might be familiar with our annual Canada Day quiz, as well as surveys that we conduct around Remembrance Day.

For teachers, we operate national speakers' bureaus of veterans and immigrant community leaders. In the last year, these bureaus have harnessed the enthusiasm of some 1,500 volunteers across Canada and have provided almost a quarter of a million youths with the opportunity to learn first-hand about our shared history and our shared citizenship from outstanding Canadians living in their communities.

You have asked me to share some of our thoughts on Bill S-3 and its proposed change to our national anthem. I do this with great pleasure.

The last thing I want to do with my limited time is provide you with a history lesson. I expect all of you are very much aware of the anthem, its creation, and the interesting piece of Canadian history that is the story of our anthem.

I will, however, begin with one quick aside before I get to the body of my remarks. In 2001, with the Ipsos-Reid group, we polled Canadians on their knowledge of the national anthem. To our distress, 37 per cent of respondents were not able to recite the lyrics of the anthem beyond the words, "O Canada, our home and native land." Clearly, much more work needs to be done in our schools, and in our popular culture, to ensure that the anthem remains as a touchstone of belonging for all Canadians. I encourage the Senate's work on Bill S-3 as part of making the anthem relevant today to Canadians.

The anthem is an official symbol of this country and warrants, as I said, serious and ongoing attention. Like many other national symbols — the maple leaf, for example — it is open to interpretation and revision. This is a healthy process. It is a process that ensures that our national symbols remain relevant to Canadians by being reflective of the values of our country.

For us at the institute, the litmus tests for changing a national anthem are those of relevance and the expression of common values. The questions for us to answer were as follows: "Does the anthem, as it is currently worded, still have relevance to Canadians?" Is it expressive of our collective values? Is the change to "of us" vital not only to capturing the spirit of

En sa qualité d'oeuvre de bienfaisance ayant pour objectif de promouvoir la connaissance de l'histoire canadienne et un dialogue éclairé sur les questions de politiques publiques, l'Institut du Dominion reconnaît le rôle historique que joue le Sénat, encore aujourd'hui, dans le maintien des traditions et de la culture démocratiques du Canada.

Pour vous mettre en contexte, le travail de l'Institut consiste à mener périodiquement des sondages d'opinion pour évaluer la connaissance des Canadiens de leur histoire et à offrir divers programmes éducatifs aux écoles secondaires du pays. Pour ce qui est de nos recherches, les membres du comité connaissent peut-être déjà notre quiz annuel de la fête du Canada, ainsi que les sondages que nous réalisons sur le jour du Souvenir.

Pour les enseignants, nous avons un Bureau des orateurs nationaux, dont font partie des anciens combattants et des immigrants investis d'un rôle important dans la communauté. L'an dernier, ce bureau a suscité l'enthousiasme de quelques 1 500 bénévoles d'un bout à l'autre du Canada et a permis à près d'un quart de million de jeunes d'apprendre directement de la bouche de Canadiens extraordinaires vivant dans leur communauté des pans de notre histoire et des aspects de notre citoyenneté commune.

Vous m'avez demandé de vous faire part de nos réflexions sur le projet de loi S-3 et les changements qu'il propose à notre hymne national. Je vais le faire avec plaisir.

Je ne voudrais pas gaspiller le temps limité dont je dispose pour vous donner une leçon d'histoire. Je suppose que vous connaissez tous très bien notre hymne national, l'histoire de sa création et son importance dans l'histoire générale du Canada.

Je vais cependant ouvrir une petite parenthèse avant d'entrer dans le vif du sujet. En 2001, avec le groupe Ipsos-Reid, nous avons effectué un sondage auprès des Canadiens pour déterminer dans quelle mesure ils connaissaient l'hymne national. À notre grand dam, nous avons constaté que 37 p. 100 des répondants n'étaient pas capables de réciter les paroles de l'hymne après les mots «Ô Canada, terre de nos aïeux». De toute évidence, il faut intervenir davantage dans les écoles et dans la culture populaire afin que l'hymne national demeure un symbole d'appartenance essentiel pour tous les Canadiens. J'encourage le Sénat à poursuivre ses travaux sur le projet de loi S-3 afin de rendre l'hymne national actuel et pertinent pour les Canadiens.

L'hymne national est un symbole officiel de notre pays et il mérite qu'on lui accorde une attention sérieuse et soutenue, je le répète. Comme bien d'autres symboles nationaux — la feuille d'érable, par exemple — on doit l'interpréter et le réviser. C'est sain de le faire, afin que nos symboles nationaux demeurent significatifs pour les Canadiens et qu'ils continuent de refléter les valeurs de notre pays.

Pour l'institut, les tests les plus importants pour déterminer s'il faut changer notre hymne national sont ceux sur sa pertinence et sur l'expression des valeurs communes. Les questions que nous nous posons sont les suivantes: «Les paroles actuelles de l'hymne national sont-elles toujours significatives pour les Canadiens?», «Expriment-elles nos valeurs collectives?»; «Le changement pour

Canadian society, but also a society that we know, moving into 21st century with an understanding and a self-perception, being a vibrant multicultural democracy?"

I would venture that the anthem, as it is currently written, is more than capable of meeting the tests of cultural relevancy and the expression of our common values.

In my remaining time, let me briefly explain why. The words "thy sons" appeared in the evolving text — and I stress evolving text — of the anthem in the run up to the Great War, a conflict where over 60,000 Canadians gave their lives. The horrific cost that Canada paid for its participation in World War I saw the words, "thy sons," take on even greater meaning and relevance in the 1920s and 1930s, as the country mourned its war dead.

Between 1945 and 1949, a million Canadians volunteered to fight for Canada and the values of freedom and democracy. At first, ill-prepared in the World War II, we quickly came to play a pivotal role in the defeat of fascism. With this victory, yet again Canada paid a horrible price in the lives of its citizens.

Today, in 2003, less than six World War I veterans still walk among us. We are, indeed, fortunate to have over 280,000 World War II veterans to honour; but according to Veterans Affairs Canada and the latest census information, in the next year some 30,000 of these heroes will pass on.

As a younger Canadian, this makes me very conscious that as a nation comprised largely of generations who, fortunately, have never known war, we alone will shoulder the very solemn burden of remembrance — that pledge that we all make as citizens at cenotaphs in our communities across Canada each November 11, never to forget. Here, I think the words "thy sons" are of the utmost relevance to contemporary Canada.

With more public education and better public education in our schools, the words "thy sons" can function as a powerful reminder to Canadians of the heroism and sacrifice of the 100,000 of our fellow citizens who died in the last century for the Canadian values of freedom, democracy and the respect for the rule of law.

In conclusion, we believe that the change to "of us" is motivated by the very best of intentions. It is also, as I said, promoting a very important debate and conversation around the anthem. The existing words, though, remain of acute relevance to Canadian society as a means to honour our remaining veterans and remind ourselves all too soon that in their absence the burdens of remembering Canada's proud military heritage will fall to us alone.

les mots «of us» en anglais est-il essentiel pour refléter l'esprit de la société canadienne, qui se veut une démocratie multiculturelle dynamique en cette période où elle entre dans le XXI^e siècle?"

J'oserais avancer que les paroles actuelles de l'hymne national satisfont amplement aux tests de pertinence culturelle et d'expression de nos valeurs communes.

Je vais prendre les quelques minutes qu'il me reste pour vous expliquer pourquoi. Les mots «thy sons» sont apparus à l'aube de la Grande Guerre, un conflit qui a coûté la vie à plus de 60 000 Canadiens, pendant qu'on travaillait à la rédaction du texte. Le coût terrible que le Canada a payé pour sa participation à la Première Guerre mondiale a conféré aux mots «thy sons» une signification et une pertinence d'autant plus grande dans les années 20 et 30, pendant que le pays pleurait ses citoyens morts à la guerre.

Entre 1945 et 1949, un million de Canadiens se sont portés volontaires pour aller se battre au nom du Canada et des valeurs de la liberté et de la démocratie. D'abord mal préparés à la Deuxième Guerre mondiale, nous en sommes rapidement venus à jouer un rôle essentiel dans la défaite du fascisme. Cependant, le Canada a encore une fois payé cette victoire chèrement, en sacrifiant la vie de bon nombre de ses citoyens.

Aujourd'hui, en 2003, moins de six anciens combattants de la Première Guerre mondiale sont toujours avec nous. Nous avons toutefois la chance d'avoir encore 280 000 anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale à honorer, mais selon le ministère des Anciens combattants et le dernier recensement, environ 30 000 de ces héros vont décéder durant la prochaine année.

Je suis canadien, mais je suis trop jeune pour avoir vécu cela. Toutefois, je prends vraiment conscience que dans notre État majoritairement composé de générations qui, heureusement, n'ont jamais connu la guerre, nous porterons bientôt à nous seuls la responsabilité très solennelle de nous souvenir. C'est une promesse que nous faisons tous en tant que citoyens devant les cénotaphes de nos municipalités du Canada, tous les 11 novembre, afin de ne jamais oublier. Là, je crois que les mots «thy sons» sont de la plus grande pertinence dans le Canada d'aujourd'hui.

Si nous intensifions l'éducation publique et améliorons l'éducation scolaire, les mots «thy sons» pourront être particulièrement puissants pour rappeler aux Canadiens l'héroïsme et le sacrifice de 100 000 de nos concitoyens qui sont morts au siècle dernier pour préserver les valeurs canadiennes de la liberté, de la démocratie et du respect de la primauté du droit.

En conclusion, nous croyons que ce changement pour «of us» s'inspire des meilleures intentions qui soient. De plus, comme je l'ai déjà dit, ce projet de loi favorise un débat très important à propos de l'hymne national. Les paroles actuelles demeurent toutefois pertinentes dans la société canadienne d'aujourd'hui pour honorer les anciens combattants qui sont toujours parmi nous et nous rappeler beaucoup trop tôt que lorsqu'ils disparaîtront, la responsabilité du Canada de se souvenir de ce fier patrimoine militaire reposera sur nous seuls.

As to whether or not the existing wording is reflective of our common values — the second test that I set — we would argue that “thy sons” is evocative of the very best in Canadian beliefs. It reflects our steadfast commitment to defend freedom and democracy, not just of our fellow citizens, but of the peoples of the world over, who share with us the common bond of our humanity.

Again, thank you for the opportunity to contribute our perspective to your deliberations. I commend this committee for raising important issues about the nature and purpose of national symbols such as our anthem. Canada can only be better for this debate. I look forward to your questions.

The Chairman: I wish to ask a point of clarification. You said that the Dominion Institute would apply two tests, the test of relevancy and the test of whether any change reflected Canadian values. I believe you really said two things: First, that the proposed change continues to reflect Canadian values, but that you would prefer that the change not be made because of the attachment that Canadian veterans — particularly World War II veterans — have to the existing words. That is to say, you are not opposed to the change in the sense that it does not meet the relevancy test or it fails to meet your values test. You are opposed to it on the grounds that it moves attention away from the veterans of the World War II.

Mr. Griffiths: I would say that, yes, part of what we need to do for a specific period of time is acknowledge that there are 280,000 World War II veterans who live among us, and that they have a strong connection with “thy sons” and what it evokes for them. Equally important for the foreseeable future, there is also a responsibility for younger Canadians such as myself to continue on with that solemn pledge never to forget, to remember. These words, in the context of much more public education on our anthem, which is needed, could be what teachers would call a valuable teaching opportunity. It could be a way of reminding ourselves of our military history, our military heritage and the values of freedom and democracy, and the respect for rule of law that is intimately bound up with that heritage.

The Chairman: Your concern is tied to losing the heritage link, as opposed to disagreeing that the change reflects Canadian values, is that right?

Mr. Griffiths: Right. The change is also reflective of other important Canadian values. Again, the litmus test, we say, when you are making an important change to a national symbol, is this: Does the existing wording or the component of that symbol still have relevance for Canadians? In this case, I think it does. Also, is it still reflective and expressive of important Canadian values — maybe different ones, but still other important Canadian values — and I think that is the case.

À savoir si les paroles actuelles reflètent nos valeurs communes — la question du deuxième test que je préconise — je dirais que l’expression «thy sons» évoque les croyances canadiennes les plus précieuses. Elle témoigne de notre engagement inébranlable à défendre la liberté et la démocratie, pas seulement pour nos concitoyens, mais aussi pour les peuples du monde qui sont liés à nous dans l’humanité.

Je vous remercie encore une fois de nous donner la chance de vous présenter notre point de vue sur vos délibérations. Je félicite votre comité de soulever des questions aussi importantes sur la nature et le but des symboles nationaux comme notre hymne nationale. Le Canada ne pourra qu’en sortir grandi. Je suis tout disposé à répondre à vos questions.

Le président: J’aimerais vous demander une précision. Vous avez dit que l’Institut du Dominion effectuerait deux tests pour évaluer cette modification, celui de la pertinence et celui du respect des valeurs canadiennes. Je crois que vous avez dit deux choses surtout: d’abord, la modification proposée continue de refléter les valeurs canadiennes, mais vous préféreriez qu’elle ne soit pas apportée en raison de l’attachement des anciens combattants canadiens, particulièrement ceux de la Deuxième Guerre mondiale, aux mots actuels. Ainsi, vous ne vous opposez pas à la modification sous prétexte qu’elle échoue le test de la pertinence ou de respect des valeurs. Vous vous y opposez parce qu’elle réduit l’attention portée aux anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale.

M. Griffiths: Je dirais qu’en effet, pour une certaine période de temps, nous devons tenir compte du fait qu’il reste 280 000 anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale en vie et qu’ils sont très attachés à l’expression «thy sons» et à ce qu’elle signifie pour eux. Il est d’ailleurs tout aussi important, dans un avenir rapproché, que les jeunes Canadiens comme moi assument la responsabilité qui leur incombe de continuer de respecter cette promesse solennelle de ne jamais oublier, soit de nous souvenir. Puisque l’on veut intensifier l’éducation publique sur notre hymne national, les enseignants pourraient voir ces mots comme bonne occasion d’éducation. Ce pourrait être un moyen de nous rappeler notre histoire militaire, notre patrimoine militaire ainsi que les valeurs de la liberté, de la démocratie et du respect de la primauté du droit qui y sont intimement liées.

Le président: En fait, vous avez surtout peur de perdre le lien avec ce patrimoine. Vous ne contestez pas vraiment que ce changement reflète les valeurs canadiennes, n’est-ce pas?

M. Griffiths: C’est exact. La modification reflète aussi d’autres valeurs canadiennes importantes. Encore une fois, le test ultime à notre avis, lorsqu’on apporte une modification importante à un symbole national, consiste à se poser cette question: la parole ou la composante de ce symbole qui est remise en question est-elle toujours significative pour les Canadiens? Dans le cas qui nous occupe, elle l’est toujours. De plus, elle reflète et exprime toujours des valeurs canadiennes importantes, qui diffèrent peut-être de nos nouvelles valeurs, mais qui demeurent importantes.

Senator Cook: Thank you for your presentation. Help me to understand your reasoning. You are referring to the period of time of WWII and the veterans that came back from that war; am I correct?

Mr. Griffiths: I am starting with the Great War, and moving forward from that time. The degree to which there are only six World War I veterans among us goes to my second point — namely, how do we, as a society, prepare ourselves to assume the burdens of remembrance in the absence of our veterans as symbols of living history who can remind us most powerfully of this component of the Canadian story?

Senator Cook: I speak from my own personal experience. I am a Newfoundlander. I was not a Canadian at the time of the Great War, but I was a child and I can remember. I can remember my dad going and coming back, but I also remember my aunts going. If you are talking from the perspective of remembering — from this point I can remember people going, my family going — the women in my childhood went to war, as well as my dad. Some came back and some did not. If you are talking about moving into remembering for not my children but my grandchildren, I think we have accomplished that. I do not see how changing at this point in time applies, because that happened as we evolved as a nation, when women went to war during that time. If that is your focus, I am trying to understand that perspective. It is a comment more than a question.

The Chairman: Anyone else have questions for Mr. Griffiths?

Thank you for appearing here.

Senators, I am now in your hands. What is your pleasure in terms of responding to the bill?

Senator Callbeck: Pass it.

The Chairman: My sense is that we are looking for a motion that would allow the committee to report the bill back to the Senate unamended. Is that right?

Senator Callbeck: Yes. I so move, Mr. Chair.

Senator Robertson: Excuse me, Mr. Chair, with our diverse societies now, has anyone talked about the other problem?

The Chairman: Yes, we discussed that.

Senator Robertson: I am sorry, I was late.

The Chairman: I know you had an Internal Economy meeting. A discussion was held.

Senator Poy said in her opening comments that this was designed to deal centrally with this issue. In her view, there are mixed views on whether other changes are required. One possible

Le sénateur Cook: Je vous remercie de votre exposé. Aidez-moi à comprendre votre raisonnement. Vous avez mentionné l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et celle où les anciens combattants sont revenus de guerre, c'est bien cela?

M. Griffiths: Je remonte jusqu'à la Grande Guerre, puis avance dans le temps. Le fait qu'il n'y ait que six anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui sont toujours parmi nous m'amène à ma deuxième question: comment, en tant que société, nous préparons-nous à assumer la responsabilité de nous souvenir en l'absence de nos anciens combattants pour symboliser l'histoire vivante et nous rappeler de la façon la plus puissante qui soit cette facette de l'histoire canadienne?

Le sénateur Cook: Je parle par expérience personnelle. Je viens de Terre-Neuve. Je n'étais pas Canadien à l'époque de la Grande Guerre, mais j'étais un enfant et je peux me souvenir. Je peux me souvenir de mon père qui est parti et qui est revenu, mais je me rappelle aussi de mes tantes, qui sont parties à la guerre. Vous nous parlez de l'importance de nous souvenir. À ce jour, je peux me rappeler des gens qui sont partis, des membres de ma famille qui sont partis; lorsque j'étais petit, les femmes qui m'entouraient sont parties à la guerre, comme mon père. Certaines sont revenues et d'autres non. Si vous nous parlez de la responsabilité non pas de mes enfants mais de mes petits-enfants de se souvenir, je crois que nous avons déjà atteint notre objectif. Je ne vois pas en quoi la modification proposée aujourd'hui s'applique à votre raisonnement, parce que ces événements sont survenus dans l'évolution de notre nation et que des femmes sont allées à la guerre à cette époque. Si c'est votre perspective, j'essaie de la comprendre. C'est une observation plus qu'une question.

Le président: Quelqu'un d'autre a-t-il des questions pour M. Griffiths?

Merci d'avoir témoigné devant nous.

Sénateurs, je m'en remets maintenant à vous. Vous plaît-il de prendre position sur ce projet de loi?

Le sénateur Callbeck: Adoptons-le.

Le président: Je pense qu'il nous faut une motion permettant au comité de faire rapport du projet de loi au Sénat sans modification. Est-ce juste?

Le sénateur Callbeck: Oui. J'en fais la proposition, monsieur le président.

Le sénateur Robertson: Excusez-moi, monsieur le président, notre société est maintenant très diversifiée, en avons-nous parlé?

Le président: Oui, nous en avons discuté.

Le sénateur Robertson: Je suis désolée, je suis arrivée en retard.

Le président: Je sais que vous aviez une réunion avec le Comité de la régie interne. Nous avons eu une discussion.

Le sénateur Poy a dit dans sa déclaration préliminaire que son projet de loi visait à ce que nous discutons de la question en général. À son avis, les points de vue sont partagés à savoir s'il

change is related to “native land” and one related to, as you put it, the “God” issue.

This bill focuses solely on this question and certainly leaves open the prospect that, down the road, should someone wish to introduce a private member’s bill to deal with other changes, one could do that.

I take it that Senator Callbeck has moved that we report the bill back to the Senate this afternoon without amendment. Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: I will do that this afternoon.

I wish to thank everyone who attended here for taking the time to do so. Senator Poy, thank you for being here.

The committee adjourned.

faudrait apporter d’autres modifications. Il pourrait y avoir lieu de modifier, entre autres, les mentions de la «terre de nos aïeux» et de la «foi», comme vous l’avez dit.

Le projet de loi porte exclusivement sur cette question, mais ouvre certainement la porte à des possibilités dans l’avenir, si quelqu’un voulait proposer un projet de loi d’initiative parlementaire pour apporter d’autres changements. Ce serait possible.

Je vois que le sénateur Callbeck a proposé que nous fassions rapport du projet de loi au Sénat cet après-midi, sans amendement. Êtes-vous d’accord, honorables sénateurs?

Des voix: D’accord.

Le président: Je vais le faire cet après-midi.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réunion d’avoir pris le temps de le faire. Sénateur Poy, merci d’être avec nous.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

From Senate of Canada:

The Honourable Senator Vivienne Poy;
Carole Reichert, Researcher, Office of the Honourable Senator
Vivienne Poy.

As an individual:

Helmut Kallmann, Former Music Librarian.

From the Famous 5 Foundation:

Frances Wright, President;
Jeanne d'Arc Sharp, Member.

From the National Council of Women of Canada:

Catharine Laidlaw-Sly, President.

From the Dominion Institute:

Rudyard Griffiths, Executive Director.

TÉMOINS

Du Sénat du Canada:

L'honorable sénatrice Vivienne Poy;
Carole Reichert, recherchiste, Bureau de l'honorable sénateur
Vivienne Poy.

À titre personnel:

Helmut Kallmann, ancien musicothécaire.

De la Fondation Famous 5:

Frances Wright, présidente;
Jeanne d'Arc Sharp, membre.

Du Conseil national des femmes du Canada:

Catharine Laidlaw-Sly, présidente.

Du Dominion Institute:

Rudyard Griffiths, directeur exécutif.